L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

NUMERO EXTRAORDINAIRE DU POING ET LA ROSE

Cinquième année - **N° 201 du 30 septembre 1993** - ISSN 0995-0583 - Prix 6,50 F

Congrès constituant

PARIS - LE BOURGET
22, 23 et 24 octobre 1993

RAPPORTS STATUTAIRES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Sommaire

4. Rapports d'activite

Coordination, organismes centraux, organisation 4
Fédérations, contentieux, DOM-TOM 6
Relations internationales 7
Entreprises et emploi 8
Affaires sociales et insertion 9
Communication 10
Relations extérieures 12
Elections 12
Droits de la femme 13
Aménagement du territoire et services publics 14
Programme et études 14
Education-recherche 14
Formation 15
Droits de l'homme 16
Action humanitaire 17
Agriculture et monde rural 17
Culture 18
Mouvement des Jeunes socialistes 19
F.N.E.S.R. 19
Commission nationale de contrôle financier 20
Commission nationale des conflits 21
Groupe socialiste - Assemblée nationale 22
Groupe socialiste - Sénat 23
Parlement européen 24

3. Editorial

25. Complements et modifications des listes de signataires de motion

26. Candidatures aux organismes centraux

26 MOTION A
29 MOTION B
30 MOTION C

31. Informations pratiques

32. Bulletin de vote

Col. Fondation Jean-Jaurès

De Bordeaux au Bourget, de juillet 1992 à octobre 1993, d'un congrès à l'autre, ce rapport d'activité est celui de quinze terribles mois.

Tout y est, comme à l'accoutumée, sur les activités des instances nationales, des secteurs d'intervention, de la commission nationale des conflits, de la commission nationale de contrôle financier et des trois groupes parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, Europe).

Tout y est, comme à l'accoutumée, sur la vie du Parti, ponctuée par huit comités directeurs, animée par la campagne référendaire sur Maëstricht puis par celle des élections législatives.

Mais se dessinent aussi, en filigrane, et cela n'est pas accoutumé, quinze mois de campagnes indignes contre certains de nos dirigeants et contre le Parti dans son ensemble, quinze mois qui nous ont vu subir la plus grave défaite de notre histoire, qui ont ajouté à cette amertume la cruauté de voir l'un des nôtres disparaître tragiquement.

De cette accumulation douloureuse, ces comptes rendus ne peuvent rendre fidèlement témoignage. Mais ils font quand même transparaître l'activité forte et soutenue que les instances du Parti, contre vents et marées, sont parvenues à maintenir, d'abord sous l'autorité de Laurent Fabius, puis sous la mienne. Et ce n'est pas une simple figure de style que de remercier l'ensemble des permanents de la rue de Solferino et des fédérations d'avoir su assurer la continuité de la vie du Parti durant cette période.

Mais ces quinze mois sont aussi, heureusement, ceux qui nous ont vu relever la tête aux Etats généraux et renaître l'espoir. Ceux qui ont finalement vu les socialistes se réconcilier et tisser à nouveau des liens militants. Ceux qui peu à peu nous conduiront à sortir de ces quinze mois terribles.

Tout reste encore à faire, pour imposer notre parole d'opposants, et plus encore notre imagination de proposants, pour préparer les assises de la transformation sociale et offrir aux Français la perspective d'alternance dont ils ne tarderont pas à ressentir le plus urgent besoin.

Voilà les enjeux de ce congrès du Bourget. Ils sont élevés et la tâche sera rude. Mais nous le savons tous et ne l'oublierons plus. A des socialistes unis, il n'est rien d'impossible.

M. Rocard

Coll. Fondation Jean Jaurès

RAPPORTS D'ACTIVITE

1

COORDINATION ORGANISMES CENTRAUX ORGANISATION

COORDINATION ORGANISMES CENTRAUX

1 - Réunions de coordination

● La réunion hebdomadaire de coordination.

Le secteur coordination anime et organise une réunion hebdomadaire de coordination. Cette réunion rassemble l'ensemble des assistants travaillant au siège du Parti et fait l'objet d'un compte rendu de coordination diffusé le vendredi matin auprès de l'ensemble des permanents.

● Les réunions ad hoc.

Le secteur coordination organise régulièrement des réunions ponctuelles et conjoncturelles avec les secteurs concernés par telle ou telle initiative, action et réflexion.

2 - Les organismes centraux

● Les comités directeurs et conventions nationales.

Le secteur coordination-organismes centraux convoque, prépare, organise et publie le compte rendu par le biais de "PS-Info" des comités directeurs du Parti socialiste. Chaque comité directeur s'ouvre sur le rapport d'activité de la direction préparé par le secteur coordination.

● Comités directeurs et conventions nationales depuis le congrès de Bordeaux.

CD du 15 juillet 1992.
- Ouverture de la campagne pour le référendum de Maastricht.
- Mise en place du nouveau secrétariat national.
- Les amendements au congrès de Bordeaux sont entérinés.

CD du 23 septembre 1992.
- Rapport d'activité de la direction.
- Rapport sur la campagne du référendum.
- Rapport sur la préparation des élections législatives.

CD extraordinaire du 15 novembre 1992 en présence des groupes parlementaires.
- Débat sur le drame du sang contaminé.

Convention nationale des 28 et 29 novembre 1992, de ratification des candidatures aux élections législatives.
- Rapport d'activité de la direction.
- Présentation du contrat de législature.
- Rapports sur l'état des négociations et accord avec nos partenaires.

CD du 27 janvier 1993.
- Rapport d'activité de la direction.
- Débat sur la campagne législative.

CD du 3 avril 1993.
- Débat sur les résultats des élections législatives.
- Démission collective de la direction.
- Désignation d'une direction nationale provisoire.
- Désignation de Michel Rocard à la présidence de cette direction.
- Annonce de la démission du PS de Jean-Pierre Chevènement.

CD du 24 avril 1993.
- Préparation des Etats généraux.
- Confirmation de la direction nationale et mise en place des nouvelles instances : retour du bureau exécutif et de la direction nationale.

CD du 7 juillet 1993.
- Bilan des Etats généraux.
- Préparation du congrès du 22 au 23 octobre 1993.
- Présentation et dépôt des motions.

● Les instances de direction nationale.

Du congrès de Bordeaux au comité directeur du 3 avril 1993, deux instances se réunissent de manière hebdomadaire.

Le bureau exécutif.

Il se réunit tous les mercredis. Le secteur coordination-organismes centraux en assure la convocation, la préparation et les comptes rendus.

Le secrétariat national.

Il se réunit tous les jeudis. Le secteur coordination-organismes centraux en assure la convocation, la préparation et les comptes rendus.

A partir du 3 avril 1993, une direction nationale provisoire se substitue aux deux instances précitées. A partir du CD du 24 avril, deux instances assurent la direction et l'animation du Parti.
- La direction nationale se réunit le mercredi matin.
- Le bureau exécutif se réunit le mercredi après-midi.

En outre, les responsables de secteurs poursuivent leur mission d'animation politique de leur secteur propre.

Collection Archives

3 - Organigrammes

Le secteur organismes centraux assure la publication officielle des organigrammes des instances nationales. *(cf. encadrés ci-dessous)*

4 - PS-Info et publications internes

● "PS-INFO"

Le secteur coordination et organismes centraux assure la réalisation et la publication de l'organe interne "PS-Info".

Du congrès de Bordeaux à celui du Bourget, 35 numéros ont été publiés (y compris les suppléments).

● Prévisionnel.

Le secteur coordination publie un calendrier prévisionnel hebdomadaire des manifestations du PS. Ce bulletin est destiné aux dirigeants du PS à l'occasion des réunions des instances nationales. Il est également diffusé auprès de l'ensemble des permanents.

En outre, dans le cadre de projections plus larges -campagnes, préparation de congrès-, le secteur coordination a été amené à publier des calendriers plus prospectifs sur de longues périodes. Exemple : octobre 1992 - mars 1993.

5 - Manifestations extérieures du Parti socialiste

Le secteur coordination a participé à la conception et à l'animation de nombreuses manifestations extérieures en étroite relation avec le secteur organisation.

(liste page suivante)

SECRETARIAT NATIONAL ISSU DU CD DU 15 JUILLET 1992

Laurent Fabius	*premier secrétaire*
Gerard Lindeperg	*coordination - formation*
Pierre Moscovici	*administration et finances*
Claude Bartolone	*relations extérieures*
Michel Charzat	*programme & études*
Daniel Vaillant	*fédérations*
Gerard Collomb	*organismes associés*
Michel Debout	*entreprises et problèmes de l'emploi*
Gerard Fuchs	*relations internationales, affaires européennes*
Yvette Roudy	*droits des femmes*
Alain Richard	*élections*
Christian Pierret	*écodéveloppement et collectivités locales*
Jean Germain	*aménagement du territoire & service public*
Gisele Stievenard	*action humanitaire*
Sylvie François	*éducation & recherche*
Jean-Claude Boulard	*affaires sociales*
Claire Dufour	*droits de l'homme, lutte contre le racisme, intégration*
François Bernardini	*sports*
Thierry Mandon	*information & communication*
Jean-Pierre Balligand	*ville*
Jean-Jack Queyranne	*porte-parole du Parti*

RESPONSABLES NATIONAUX

Jean-Marcel Bichat	*auprès du premier secrétaire*
Françoise Seligmann	*chargée de la presse et des organismes centraux*
Louis Mexandeau	*président de la commission d'histoire du PS*
Georges Garot	*chargé de l'agriculture*
Gilbert Esteve	*chargé des nouveaux adhérents et des sympathisants*
François Geindre	*chargé de la culture*
Henri Weber	*chargé de "Vendredi-Idées" et des problèmes de société*

CHANGEMENTS INTERVENUS AU BUREAU EXECUTIF

Titulaires

Lionel Jospin	*remplace*	Claude Allegre,
Jean-Luc Laurent	*remplace*	Jean-Pierre Chevenement,
Bernard Poignant	*remplace*	Colette Deforeit.

Suppléants

Alain Bergounioux	*remplace*	Jean-Pierre Joseph,
Jean-Christophe Cambadelis	*remplace*	Lionel Jospin

INSTANCES NATIONALES ISSUES DES CD DES 3 ET 24 AVRIL

DIRECTION NATIONALE

• *Président*	Michel ROCARD
• *Administration, finances, personnel, moyens organisationnels*	Pierre Moscovici
• *Relations extérieures*	Jean-Christophe Cambadelis
• *Programme, études, Etats généraux*	Jean-Paul Huchon
• *Etats généraux*	Jean-Luc Melenchon
• *Fédérations*	Daniel Vaillant
• *Education et recherche*	Monique Ben Guiga
• *Ecodéveloppement et collectivités locales*	Bernard Poignant
• *Information interne et communication*	Manuel Valls
• *Porte-parole*	Jean Glavany
• *Audiovisuel*	Marie-Arlette Carlotti
	Bernard Roman
	Daniel Percheron

RESPONSABLES DE SECTEURS

• *Formation*	Gerard Lindeperg
• *Relations internationales et affaires européennes*	Gerard Fuchs
• *Entreprises et problèmes de l'emploi*	Michel Debout
• *Programme et études*	Michel Charzat
• *Elections et études d'opinion*	Alain Richard, avec Gerard Le Gall et Gerard Grunberg
• *Aménagement du territoire et service public*	Jean Germain
• *Action humanitaire*	Gisele Stievenard
• *Droits des femmes*	collegialite
• *Affaires sociales*	Jean-Claude Boulard
• *Droits de l'homme, lutte contre le racisme, intégration*	Claire Dufour
• *Agriculture*	Georges Garot
• *Culture*	François Geindre
• *"Vendredi-Idées"*	Henri Weber et Alain Bergounioux
• *Directeur de "Vendredi"*	Jean-Jack Queyranne
• *Jeunesse*	Benoit Hamon

Collection Archives Socialistes

ORGANISATION

Depuis le congrès de Bordeaux, le secteur organisation, en étroite relation avec le secteur coordination, a poursuivi son rôle quant au fonctionnement général du Parti (courrier, reprographie, standard, entretien, sécurité, nettoyage, fournitures, accueil, travaux, expéditions, routages, fichier, centrale d'achats, voitures). Malgré les difficultés rencontrées, nous avons permis, en liaison avec les secteurs concernés, que soient assurées, dans de bonnes conditions, les différentes actions décidées par le bureau exécutif.
On peut citer.

- La campagne du référendum sur Maastricht.
- La campagne des législatives et plus particulièrement le séminaire de formation des candidats ; le rassemblement des secrétaires de section à la Mutualité, à Paris, le 10 janvier, et l'opération portes ouvertes du siège national. Les meetings nationaux en province et les soirées électorales.
- Les différents comités directeurs.
- La convention nationale des 12 et 13 décembre à La Villette.
- Les journées et séminaire des premiers fédéraux.
- Les différents colloques.
- Les universités d'été (Avignon en 1992 et La Rochelle en 1993).
- Les Etats généraux de Lyon.

Actuellement, nous travaillons à l'organisation du congrès des 22, 23 et 24 octobre.

L'ensemble des 25 permanents du secteur organisation permettent à notre Parti d'être efficace dans toutes les actions entreprises.
Leur tâche est souvent obscure mais, sans leur dévouement, leur compétence et leur présence, le Parti ne pourrait pas assurer correctement son rôle.

Le service d'ordre, composé de militants bénévoles, a été mis à contribution dans toutes ces opérations. Il me semble nécessaire de les remercier pour leur efficacité et leur dévouement.

2

FEDERATIONS, CONTENTIEUX, DOM-TOM

A l'issue du congrès de Bordeaux, le secrétariat national aux fédérations et au contentieux a tout d'abord participé activement à la préparation de la campagne pour le référendum sur Maastricht. Il a notamment planifié et organisé les déplacements des responsables nationaux qui ont animé des réunions publiques dans les départements.

Dans le même temps, Yannick Bodin et Jean-Pierre Bonin-Moulins ont procédé à la rédaction définitive des nouveaux statuts et du règlement intérieur, conclusion positive d'un long travail de la commission de révision des statuts présidée par Daniel Vaillant.

Ensuite, le secrétariat national aux fédérations a organisé, les 17 et 18 octobre 1992, un séminaire des premiers secrétaires fédéraux plus particulièrement destiné à la préparation des élections législatives. Les trésoriers fédéraux étaient associés à ce séminaire pour ce qui concernait l'examen des questions relatives au financement du Parti.
Le secteur a poursuivi son action, en prenant une large part à la réussite de la manifestation des secrétaires de section, le 10 janvier 1993, à la Mutualité, à Paris. Cette journée, qui a rassemblé plus de 1.500 personnes et qui fut suivie d'une opération portes ouvertes au siège du Parti, aura marqué l'ouverture de la campagne des élections législatives.

Dans le cadre de la préparation des élections législatives, le secteur fédérations a, comme d'habitude, géré les déplacements des orateurs nationaux et s'est associé aux différentes réunions de préparation. Il a aussi participé au processus de désignation des candidats et aux contacts pris avec les autres formations politiques, particulièrement le MRG.

Les résultats des élections législatives ayant entraîné une diminution très importante du nombre de nos députés, les ressources de la caisse de péréquation, reposant sur une cotisation parlementaire spécifique, s'en sont trouvées, au lendemain des élections, profondément affectées. Pour faire face à cette situation risquant de mettre très rapidement en cause le fonctionnement de beaucoup de nos fédérations auxquelles sont destinés les fonds de la caisse de péréquation, un groupe de travail, dirigé par Daniel Vaillant et Pierre Moscovici, trésorier du Parti, s'est mis en place afin de dégager des ressources nouvelles pour aider nos fédérations. Des propositions faites, dans ce sens, par Jérôme Lambert et Laurent Azoulai, ont été retenues par le groupe de travail, puis par le bureau exécutif. Grâce à un redéploiement des moyens, opéré à partir du budget général du Parti, l'aide apportée au fonctionnement des fédérations a continué d'être assurée pour l'ensemble de l'année 1993, à hauteur de 23 millions de francs, ce qui représente un effort jamais atteint jusqu'à présent. Il a été entendu que des dispositions nouvelles seront arrêtées pour les années suivantes en concertation avec les fédérations.

Le secrétariat national aux fédérations a organisé, le 17 avril 1993, une nouvelle réunion des premiers secrétaires fédéraux, en présence de Michel Rocard. Cette journée, qui connut un véritable succès (90 fédérations représentées, record absolu), était consacrée essentiellement à la présentation des Etats généraux de juillet pour la préparation desquels le secteur s'est largement engagé, tant d'un point de vue politique qu'organisationnel.

En outre, la collégialité des fédérations s'est régulièrement réunie pour traiter les demandes de réintégration et les contentieux posés par quelques fédérations. Pour certaines d'entre elles, une délégation a dû se rendre sur place. Ce fut notamment le cas pour le Tarn (20 octobre), les Pyrénées-Orientales (5 janvier) et le Territoire de Belfort (3 juin).

Enfin, le BNA a poursuivi son action en enregistrant régulièrement des nouvelles demandes d'adhésion.

Ce fut également le cas de la commission DOM-TOM qui, sous la responsabilité de Georges Pau-Langevin, a continué à publier son journal périodique et à mener des actions ponctuelles à l'occasion, par exemple, du référendum sur Maastricht ou des élections législatives. Elle a aussi organisé une rencontre entre les fédérations d'outre-mer et les originaires en métropole, en marge des Etats généraux, à l'initiative de Daniel Vaillant et sous la présidence de Michel Rocard.

3

RELATIONS INTERNATIONALES

L'activité du secteur relations internationales a été placée sous le signe de la difficile gestion du postcommunisme. Avec la disparition des référents liés au conflit Est-Ouest sont apparus, de la façon la plus crue, le risque d'une véritable anarchie mondiale et la nécessité de nouvelles régulations planétaires. Jeu sans contrôle d'un marché accroissant inégalités et tensions d'un côté, repli sur des nationalismes à base ethnique ou religieuse de l'autre : tels sont, dans le court terme, les caractéristiques d'une période dont on a perçu les processus avant les dangers.
Dans ce contexte, le secteur des relations internationales a fonctionné autour d'un noyau de permanents, avec plus de 60 camarades travaillant bénévolement pour le Parti et ayant chacun la responsabilité d'un pays ou d'un groupe de pays. La plupart d'entre eux nous consacrons l'essentiel de notre temps libre, et sommes toujours disponibles pour réagir à l'événement lorsque nécessaire. Au fil des années, cette équipe s'est étoffée, enrichie. Aujourd'hui, en France, aucune organisation politique ne dispose, en matière internationale, d'une telle capacité d'expertise, d'intervention et de réflexion collectives. Que tous ceux qui ont travaillé avec nous depuis le dernier congrès, sans ménager leur temps ni leur peine, trouvent ici l'expression de la gratitude du responsable des relations internationales et de la direction du Parti, qui est régulièrement amenée à prendre position sur l'actualité internationale sur la base de rapports et de textes préparés par le secteur.

1 - EUROPE

Traité d'union européenne

Le secteur, et singulièrement le collectif Europe, ont fourni un important travail d'argumentation pour défendre et illustrer le traité d'union européenne de Maastricht. Ainsi, pour la campagne du référendum, le Parti a été en mesure d'éditer les éléments de communication et de propagande nécessaires au succès du oui. Dans le cadre de cette campagne, le secteur a organisé, en septembre, une série de réunions publiques et notamment, à Béthune, les "Rencontres de la gauche pour l'Europe" où syndicalistes et responsables politiques européens ont exprimé les raisons du soutien de la quasi-totalité des forces du travail des douze Etats membres au traité. Gérard Fuchs a lui-même assuré 26 réunions dans 23 départements.

Parti des socialistes européens

En novembre 1992 a eu lieu, à La Haye, le congrès de fondation du Parti des socialistes européens. Par cet acte politique, les socialistes et sociaux-démocrates européens ont manifesté leur détermination à poursuivre leur lutte pour la construction européenne, son approfondissement et son élargissement. Gérard Fuchs, réélu vice-président, a été chargé de suivre le dossier emploi-affaires sociales et d'animer le groupe de travail correspondant. Le PSE réunit régulièrement son bureau, occasion de rencontres entre responsables, et ses dirigeants (Edimbourg décembre 1992, Copenhague juin 1993). Il prépare un manifeste socialiste pour les élections européennes de 1994 qui sera adopté lors d'un congrès extraordinaire, à Bruxelles, au début du mois de novembre.

Contacts bilatéraux avec nos partenaires de la Communauté

Une délégation conduite par Gérard Fuchs s'est rendue à Bonn, en novembre 1992, où elle a présenté au SPD les positions de notre Parti en matière de défense européenne. En mars 1993, Gérard Fuchs et Gérard Collomb ont participé à une journée de travail avec le PSOE, à Madrid, et le PS a reçu à Paris une délégation du PSOE dirigée par Elena Flores pour examiner ensemble la situation en Afrique et en Amérique latine.

Europe centrale et orientale, ex-Yougoslavie

Le secrétariat international n'a cessé de prêter une attention soutenue à la situation dans l'ex-Yougoslavie, en rappelant sans relâche les positions du Parti en faveur d'une politique d'extrême fermeté pour faire respecter les principes énoncés par la communauté internationale et appliquer intégralement les résolutions adoptées en la matière par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Il a notamment insisté sur la nécessité de maintenir l'unité et l'intégralité d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique. Il a manifesté son soutien aux trop rares forces démocratiques de la région au cours des missions qu'il a envoyées en Krajina, en Bosnie, en Serbie et en Slovénie, des conférences internationales de Gorizia (Italie) et de Tuheljske Toplice (Croatie) -celle-ci organisée avec le concours de la Fondation Jean-Jaurès- et des nombreuses réceptions de délégations venues de tous les pays de l'ancienne Yougoslavie.

Dans les autres pays de l'ex-glacis soviétique, les processus de maturation politique avancent selon des rythmes très variés. Grâce à nos propres forces, mais aussi avec l'aide de l'Internationale socialiste et du PSE, de nombreux contacts sont maintenant établis avec les forces démocratiques qui, dans ces pays, participent ou conduisent parfois les politiques de renouveau. La situation est plus complexe dans les républiques nées de la fin de l'Union Soviétique, où les conflits armés larvés ou déclarés (Caucase, Arménie...) ne facilitent pas les relations que nous nous efforçons d'établir.

Grâce à la Fondation Jean-Jaurès, plusieurs séminaires ont pu se dérouler en Roumanie et dans les Républiques baltes, par exemple, afin d'aider à la formation de cadres locaux. Enfin, la mise en place du Forum pour la démocratie et la solidarité par l'IS ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de nos relations dans la nouvelle Europe.

2 - AFRIQUE

C'est le continent où le nouveau contexte mondial a entraîné à la fois le plus de changements positifs et les blocages les plus violents. Côté positif, la démocratisation réussie au Bénin, au Congo, à Madagascar, au Mali (où Gérard Fuchs a conduit une mission reçue par le président Alpha Konare), au Niger, la consolidation du pluripartisme en Côte-d'Ivoire (où les relations PS-FPI sont excellentes), l'indépendance de l'Erythrée (nous avons été invités aux cérémonies).
Côté négatif, la démocratisation bloquée au Cameroun, à Djibouti, au Zaïre et surtout au Togo, où l'engagement fort et apprécié du PS aux côtés de l'opposition n'a pas suffi à faire reculer la dictature.

Restent les difficultés du développement, que la démocratie favorise mais ne suffit pas à garantir. Plusieurs colloques organisés avec la Fondation Jean-Jaurès ont permis d'utiles échanges de vues avec des partenaires de plus en plus nombreux.

3 - AMERIQUES

Le Parti a été présent à la troisième réunion du forum de Sao Paulo qui s'est tenue à Managua en juillet 1992 sur le thème "alternatives de développement et intégrations en Amérique latine et aux Caraïbes".
En avril 1993, une mission d'information et d'évaluation de la situation s'est rendue en Haïti. Le Parti a pu ensuite contribuer au déblocage de la situation actuellement enregistré.
Le PS a participé à la délégation de l'IS au Paraguay au titre d'observateur internationaL pour les premières élections générales libres et démocratiques.
En août, le PS poursuit son suivi de la région en participant au Comité IS-Amérique latine-Caraïbes à Saint-Domingue.
Une délégation du Parti menée par Gérard Fuchs a assisté à la convention du Parti démocrate qui a investi Bill Clinton comme candidat pour les élections présidentielles. Après sa victoire, L. Fabius et G. Fuchs lui ont adressé des messages souhaitant un développement harmonieux des relations entre les Etats-Unis et l'Europe, la mise en place d'un nouvel ordre mondial plus juste.

4 - ASIE

En octobre 1992, Gérard Fuchs a conduit une importante mission d'information en Inde, qui s'est poursuivie au Cambodge, Népal et Bangladesh, dont nous avons accueilli pour la première fois une délégation de haut niveau de la ligue Awami aux Etats généraux de Lyon. Cinq observateurs délégués par notre Parti ont participé, dans le cadre de l'IS, au contrôle du scrutin des élections qui ont eu lieu, en mai, au Cambodge.

5 - MOYEN-ORIENT, MAGHREB

L'élection de nos camarades travaillistes et du MAPAM en Israël accélère le processus de paix. Nous avons, dans ce même sens, poursuivi notre dialogue avec l'OLP.
Au Maroc, malgré une démocratie encore limitée, l'élection à l'Assemblée nationale de 42 députés de l'USFP a été saluée par notre Parti.
Au moment où, face à la montée de l'intégrisme islamique dans certains pays, les régimes tendent à réagir par la répression, nous y avons maintenu et développé le dialogue avec les forces démocratiques.
Le PS a pris part au travaux de la conférence internationale sur les Kurdes à Vienne.

6 - L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

En septembre 1992, une délégation importante du PS, conduite par Laurent Fabius, Gérard Fuchs, Jean-Marc Ayrault, Gérard Collomb et Pierre Joxe, a participé au XIXe congrès de l'IS, qui s'est tenu à Berlin. L'IS a réaffirmé ses objectifs. Face à l'effondrement des régimes communistes, mais également eu égard à l'insistance des intégrismes religieux dans la vie politique et à la présence croissante des nationalismes, il s'agit d'affronter les grands bouleversements politiques de la dernière décennie en faisant des droits de l'homme et des libertés fondamentales (libertés des individus et droits des minorités) un axe d'action privilégié. En outre, la coordination des forces socialistes doit permettre de contrebalancer l'interdépendance de l'économie mondiale et de mettre en œuvre ensemble un développement durable, plus de justice sociale et une efficacité garantissant la sauvegarde de l'environnement.
Ce congrès a élu Pierre Mauroy à la présidence de l'IS. C'est la première fois qu'un responsable français accède à ce poste, ce qui confère à notre Parti un rayonnement accru.
Le PS français participe régulièrement aux réunions des différents comités et aux autres activités de l'IS, notamment les missions d'information et de contrôle électoraux.

7 - JOURNEE NORD/SUD DANS LE CADRE DES ETATS GENERAUX

Le secteur international a organisé, le 5 juin 1993, une rencontre réunissant, autour du secteur, les responsables socialistes aux affaires internationales et des militants du monde associatif et des ONG travaillant dans la coopération internationale. Cette rencontre avait pour double but de tirer un bilan critique de la politique étrangère des socialistes au gouvernement depuis 1981 et, sur cette base, de rédiger un texte d'analyse et de propositions à soumettre aux débats des Etats généraux. La question africaine a, bien sûr, été largement abordée mais également les relations avec l'Amérique latine, le monde arabe et islamique, et l'Asie, ainsi que la problématique Nord/Sud. Dans la perspective d'une gestion collective -européenne et internationale- des nouveaux ensembles que constituent aujourd'hui les différents types de pays en développement, des propositions ont été classées sous cinq rubriques : 1) les facteurs internes du développement ; 2) comment réagir au thème "Sud=menace ?" ; 3) les mesures externes qui favorisent le développement ; 4) la dimension européenne ; 5) les instruments.

8 - NOUVELLES INTERNATIONALES

Lancé en juin 1990, notre publication hebdomadaire a atteint son 117ème numéro à ce jour. Elle permet d'informer des prises de position, des analyses, du travail du secteur aux relations internationales, les responsables de notre Parti et les dirigeants des nombreuses organisations avec qui nous entretenons des relations dans le monde entier.

4

ENTREPRISES ET EMPLOI

Le secrétariat national aux entreprises et à l'emploi a, depuis le congrès de Bordeaux, travaillé principalement dans trois directions.
- Préparation des législatives sur toutes les questions qui touchent à l'emploi.
- Après la défaite, faire face à l'offensive sans limites de la droite contre les salariés.
- Enfin, assurer la réorganisation du secteur entreprises dans le cadre des structures régionalisées, conformément aux décisions votées au congrès de Bordeaux.

A l'occasion de l'université d'été 1992 du Parti, qui s'est déroulée à Avignon, le secrétariat national aux entreprises et à l'emploi a organisé des ateliers touchant à l'emploi, au projet social européen, à la citoyenneté dans l'entreprise.

Durant tout l'automne 1992, le secrétariat national aux entreprises a organisé un premier tour de France des régions. L'objectif principal de ces rencontres entre tous les militants entreprises, élus et responsables fédéraux et régionaux consistait en un échange de vues sur la mise en place d'une nouvelle organisation régionale du secteur entreprises, dans le cadre des dispositions statutaires arrêtées à Bordeaux, en tenant compte des SE et GSE existant dans chaque département, mais aussi des possibilités de développement et d'animation régionale.
Ces rencontres permirent également des échanges sur la situation sociale vécue sur le terrain.
Dans le cadre de la campagne pour le "oui"aux accords de Maastricht, le secrétariat national aux entreprises a travaillé à la mobilisation du monde du travail, et notamment aux "Rencontres de la gauche pour l'Europe", organisées à Béthune.
Michel Debout, secrétaire national, a, durant cette période, rencontré plusieurs PDG de grandes sociétés qui avaient signé le Manifeste pour l'emploi.

• De même, différentes rencontres de travail se sont tenues entre les GSE nationaux et un certain nombre de cabinets ministériels (ministères du Travail, de l'Industrie...).
Sur mandat du bureau exécutif, le secrétariat national aux entreprises et à l'emploi a organisé une grande manifestation sur l'emploi, qui s'est tenue le samedi 9 janvier à la Maison de la Chimie dont le thème était : "8 forums, une volonté : l'emploi".
Première manifestation du Parti dans le cadre des élections législatives, cette journée, qui a réuni plus de 500 participants, a été une réussite, tant en ce qui concerne la participation (ministres, syndicalistes, chefs d'entreprise...) que la qualité des débats et du dialogue engagé entre les différents intervenants.
Les actes de ce colloque ont fait l'objet d'une publication spécifique qui a été diffusée à tous les participants.

• Dans le cadre de la campagne des législatives, Michel Debout a participé à différentes réunions et meetings, notamment à Annemasse, Rennes, Oyonnax, Tournon, Brioude, Bordeaux, Rouen, Paris.
En outre, Michel Debout s'est rendu à Bruxelles pour participer à une journée sur l'emploi, à l'invitation du groupe socialiste européen. Il y a rencontré une délégation des salariés de l'entreprise Hoover.
Le secrétariat national aux entreprises et à l'emploi a participé à l'élaboration d'un texte sur la situation du mouvement syndical en France, adopté par le bureau exécutif.
Depuis l'arrivée de la droite au pouvoir, le secteur entreprises suit avec attention les différentes mesures décidées par le gouvernement Balladur, qui touchent de plein fouet les salariés et organise le travail des GSE nationaux en conséquence.
Le bureau de la CNE s'est réuni en présence de Michel Rocard pour faire le point des activités, des perspectives et des difficultés du secteur. Il a notamment été envisagé une meilleure coopération avec le groupe des experts, le secteur études et celui des affaires sociales. Il a aussi été décidé que la 9e conférence nationale se tiendra avant le congrès du Parti.
Le secteur entreprises a pris toute sa place dans les débats des Etats généraux, notamment par l'ouverture de plusieurs tribunes libres "Entreprises" qui ont connu un vif succès, mais aussi par la présence, à la réunion des Etats généraux, à Lyon, d'une forte délégation des militants de notre secteur.
Enfin, notre secteur travaille à l'organisation de la 9e conférence nationale entreprises qui se tiendra les 2 et 3 octobre à Orléans et qui réunira responsables régionaux d'entreprise, délégués des sections et groupes socialistes d'entreprise, membres de la CNE et responsables nationaux des GSE ainsi que des élus, des anciens ministres.

Le thème de cette conférence sera "Modernisation, mondialisation : régression ou cohésion sociale ?"

5

AFFAIRES SOCIALES ET INSERTION

Depuis le congrès de Bordeaux de juillet 1992, le secrétariat national aux affaires sociales a développé de nombreuses activités et de nombreux contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parti, en pleine collaboration avec ses délégués nationaux à la santé, à l'insertion, et aux personnes handicapées. Parallèlement, il a porté son effort sur des domaines précis et importants du champ social.

POUR UNE LOI AUTONOMIE-DEPENDANCE DES PERSONNES AGEES

Dès l'automne 1992, le secrétariat a multiplié les initiatives pour conduire le gouvernement de l'époque à déposer un projet de loi s'inspirant des conclusions du rapport d'information de la commission parlementaire d'octobre 1991. Une pétition nationale a même été rédigée. Signée par une majorité de parlementaires socialistes, elle a été adressée à l'Hôtel Matignon, afin de convaincre le gouvernement de Pierre Bérégovoy de prendre les initiatives nécessaires relatives à ce phénomène social et de société, avant la fin de la session parlementaire d'automne 1992.

Il a, dans un second temps, soutenu le gouvernement de la gauche dans son combat pour l'adoption d'un dispositif législatif, d'ailleurs voté en première lecture à l'Assemblée nationale, le 10 décembre 1992. Ce dispositif instaure notamment le principe d'une allocation "autonomie-dépendance", l'extension de l'allocation logement, et celui du décloisonnement du sanitaire et du social. Il a marqué un incontestable progrès, malheureusement stoppé net par des manœuvres dilatoires orchestrées par la majorité de droite du Sénat, qui a refusé jusqu'alors l'examen du texte.

LA MAITRISE DES DEPENSES DE SANTE

Le secrétariat national a soutenu sans réserve les initiatives de René Teulade, ministre des Affaires sociales du gouvernement Bérégovoy, visant à aboutir à un accord entre le gouvernement et les partenaires concernés, en matière de régulation et de maîtrise des dépenses de santé. Dans cet esprit, il s'est félicité de la conclusion du compromis du 14 octobre 1992, considérant qu'il s'agissait là de la meilleure méthode pour conjurer le risque d'une médecine à deux vitesses. Il a, en revanche, dénoncé le caractère unilatéral des mesures préconisées et décidées par le gouvernement Balladur (plan Veil) qui se traduisent désormais par une réduction importante des remboursements de soins versés aux assurés sociaux, sans contrepartie concrète du côté des professionnels de la santé.
Dans un domaine aussi sensible pour l'avenir de notre protection sociale, il est bien regrettable qu'un gouvernement reste autant prisonnier de ses groupes de pression et de ses clientèles.

RMI - INSERTION

Le secteur affaires sociales et la délégation nationale à l'insertion ont étroitement collaboré avec les parlementaires et le cabinet Teulade à l'élaboration d'un nouveau dispositif RMI. La loi a été promulguée le 29 juillet 1992. Elle vise notamment à la gratuité totale des soins pour les allocataires du RMI et à la prévention de l'exclusion des jeunes de moins de 25 ans. Animation de la commission nationale technique action sociale-insertion.

LES RETRAITES

Dans le domaine des retraites, le secrétariat national aux affaires sociales a réaffirmé, à plusieurs reprises, son attachement indéfectible au système par répartition, dénonçant ainsi toute tentation d'instillation de capitalisation, et de protection vieillesse à plusieurs vitesses. Il a, en outre, donné son accord, sous bénéfice d'inventaire, au projet envisagé en janvier 1993 par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, visant à utiliser une partie des actifs de certaines entreprises publiques pour garantir les retraites à l'horizon 2005-2010, échéance jugée particulièrement délicate pour des raisons démographiques et, donc, financières.

Il a, en revanche, vigoureusement dénoncé les mesures Balladur de gel des pensions de retraite. Il a surtout condamné les dispositions d'allongement aveugle et progressif de la durée de cotisations, sans aucune contrepartie sérieuse. Il a, à ce propos, réaffirmé son attachement à la retraite à 60 ans, grande conquête de la gauche au pouvoir.

L'EMPLOI

Le secrétariat national aux affaires sociales a également développé une réflexion originale et concrète en matière d'emploi. Sous le titre "de la cotisation chômage à la cotisation emploi", il a suggéré, dans un document circonstancié, qu'une partie des 150 milliards de francs consacrés aujourd'hui à l'indemnisation du chômage pourrait être progressivement transférée au profit du financement de l'emploi. Des emplois durables, statutairement reconnus, d'utilité collective et sociale, considérés comme hors marché, seraient ainsi financés.

Simultanément, des emplois du secteur concurrentiel pourraient également être conservés ou créés par un mécanisme de réduction de temps de travail sans perte de salaire, compensée par le versement d'une indemnité aux entreprises acceptant ce procédé.
Cette méthode bénéficierait aux entreprises performantes. La cotisation emploi pourrait être perçue sur tous les revenus à concurrence d'un niveau de rémunération égal ou supérieur à 3 fois le SMIC.

PERSONNES HANDICAPEES

La délégation nationale aux personnes handicapées, en relation avec le secrétariat national aux affaires sociales, a multiplié les déplacements et contacts. Elle a publié et diffusé un document d'analyse, de bilan et de propositions sur le thème "handicap et société".

ACTIVITES DIVERSES

Le secrétariat national aux affaires sociales a, en outre, activement participé aux travaux de rédaction d'argumentaires, pendant la campagne électorale législative. Au printemps 1993, il a élaboré un document à la fois technique et prospectif intitulé "12 questions sociales" à l'usage des débats préparatoires aux Etats généraux de juillet dernier.

Le document, portant sur l'ensemble des grands thèmes sociaux -la retraite, la santé, la protection sociale et son financement, les acquis sociaux, la politique des prélèvements obligatoires, etc.- a été diffusé à un millier d'exemplaires dans le Parti, afin de contribuer à l'animation des débats dans les fédérations. Le texte relatif à la cotisation emploi émane de cet effort d'analyse et de réflexion.

Le secrétariat national aux affaires sociales a également alimenté un travail de réaction et de riposte à l'action du gouvernement Balladur. Il a notamment directement inspiré les communiqués du bureau exécutif, relatifs aux dénonciations de la mise en cause de la retraite à 60 ans, de l'augmentation de la CSG, du blocage des pensions et traitements, de la réduction des remboursements aux assurés sociaux, de la sous-revalorisation du SMIC.
D'une manière plus générale, il a fourni des éléments d'analyse et de contestation du plan Balladur et du plan Veil.
Le secteur affaires sociales a enfin préparé et assuré la tenue d'un stage de formation très complet de quatre jours, dans le cadre des journées de La Rochelle, organisées en juillet par le Centre Condorcet.
Il a, à cette occasion, élaboré des documents de référence, constamment enrichis depuis, sur tous les grands sujets de la politique et de l'actualité sociale, tels que les retraites, les dépenses de santé, l'insertion, la dépendance des personnes âgées, le handicap.

6

COMMUNICATION

CAMPAGNE POUR LE REFERENDUM DU 20 SEPTEMBRE 1992

Matériel

- 4 modèles d'affiches :
  - "Pour la France, le 20 septembre, je dis oui à l'Europe" (verticale)
  - "Vive l'Europe pour que vive la paix" (horizontale)
  - "Faire l'Europe c'est faire le poids" (horizontale)
  - "Notre Europe c'est l'Europe sociale" (horizontale)

- 3 modèles d'autocollants reprenant les affiches horizontales
- 1 dépliant "le 20 septembre, dites oui à l'Europe"
- 1 argumentaire "22 questions que vous vous posez sur l'Europe", très apprécié
- 1 kit de campagne contenant des modèles d'affiches et de tracts adaptables localement ainsi que des lettres types.

Travail en PAO

Suite aux différents rassemblements, manifestations, fêtes décentralisées organisées dans des mairies, conférence de presse, il a réalisé les affiches, les invitations, les tracts, chemises, etc., nécessaires à leur préparation et à leur déroulement.

Boutique

3 modèles de tee-shirts et d'autocollants ont été réalisés reprenant les slogans et les visuels des affiches horizontales ainsi qu'un pin's "Oui".
Du matériel aux couleurs de l'Europe conçu par le Centre d'information pour l'Europe (pin's, porte-clefs, autocollants, drapeaux européens et de nombreux fascicules et brochures) a été mis à disposition de la boutique afin qu'elle le répartisse tant dans les fédérations que dans les sections.
En outre, des cartes postales éditées par le groupe socialiste au Parlement européen ont été également mises à notre disposition ainsi que le "36.15 vote oui".

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1993

Préparation

A l'instar d'autres secrétariats, cette échéance a concentré l'activité du secteur, que ce soit dans sa forme logistique matériel de campagne ou sous son aspect proprement communicatif. Dans ce cadre, une disposition particulière a été mise en place : des entretiens menés conjointement avec le secteur communication et deux consultants de marketing électoral.

Entretiens stratégiques/législatives 1993

Une série d'entretiens personnalisés s'est déroulée de novembre à janvier, en collaboration avec le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, auprès des députés intéressés par cette initiative. Dans un premier temps, un guide d'entretien était fourni au candidat qui dialoguait ainsi durant trois heures avec deux professionnels de la communication, définissant les grandes caractéristiques de la circonscription et les spécificités stratégiques ; dans un second temps, une rencontre "bilan" concluait le cadre formel de cette initiative par une "recommandation finale" qui adressait aux candidats des conseils très pratiques portant sur les priorités stratégiques et le slogan possible.
Au total, 60 députés sortants ont bénéficié de ces conseils stratégiques.

Journées des 12 et 13 décembre

Les candidats aux législatives se sont vus fournir deux classeurs d'information très complets (argumentaires thématiques, conseils de communication électorale, etc.) ainsi qu'un kit, proposant des maquettes de journal, de brochure, de tract, d'affiche ainsi que le matériel officiel : profession de foi, bulletin de vote, affiche texte et affiche portrait. Ces matériels ont été distribués aux candidats ainsi qu'aux fédérations plus de trois mois avant les échéances.

Matériel de campagne

● Première vague
- Deux tracts : "budget", tiré à 0,5 M d'exemplaires et "Vous avez dit réforme", tiré à 1 M d'exemplaires.
- Le contrat de législature le "Contrat pour la France", tiré à 4,5 M d'exemplaires.
- Le tract "gauche/droite, faites le test", 5,5 M d'exemplaires.
- Trois modèles d'affiches reprenant le slogan de la campagne "le monde est trop dur pour le laisser à la droite", 1 M d'exemplaires

● Deuxième vague
• Un tract contre le programme RPR-UDF tiré à 1 M d'exemplaires.
• Un nouveau tract "gauche/droite, faites le choix", 2 M d'exemplaires.
• 5 affiches thématiques, 75.000 exemplaires de chaque.
• Brochure de 48 pages "Arguments riposte", 20.000 exemplaires.
S'y ajoutent les invitations, tracts ainsi que les affiches concernant tous les meetings nationaux qui ont été organisés.

● Matériel entre les deux tours
• Une affiche "Rassemblons les forces de gauche et de progrès" (125.000 exemplaires).
• Un tract de mobilisation et de barrage contre la droite (1M d'exemplaires).
Le secteur communication a été très mobilisé et a fait le nécessaire afin de pourvoir, dans des délais très souvent courts, toutes les fédérations, sections, et permanences de candidats en matériel.

Travail sur PAO

Le secteur communication est intervenu très largement tant en ce qui concerne les affiches, tracts et invitations pour les meetings, la brochure "Arguments Riposte", que les différents supports des secteurs (brochure Agriculture, DOM-TOM, invitations aux colloques...).

La boutique

Deux pin's ont été réalisés s'intitulant "Je vote PS", à 5.000 exemplaires chaque, à l'occasion de la campagne.
La boutique a servi les nombreuses commandes passées à l'occasion de meetings, réunions publiques... par les fédérations, sections, candidats, dans les meilleurs délais.

Journées portes ouvertes du 10 janvier

Le secrétariat à la communication a tenu boutique dans la salle de la Mutualité en présentant de nouveaux articles et les récents livres.
A l'occasion de cette journée, il a été distribué aux secrétaires de sections venus visiter le siège, 500 sacs cadeaux offerts par la communication. Un effort particulier a été déployé pour accueillir dans les meilleures conditions nos camarades de province. Le résultat positif a permis de rencontrer directement les responsables des sections et de leur faire connaître un service souvent méconnu. Il nous semble que cette opération mériterait d'être renouvelée à moyen terme.

ETATS GENERAUX 2, 3 ET 4 JUILLET 1993

Une conférence de presse s'est tenue le 13 mai afin de présenter la campagne à la presse. Il a été remis à chaque participant un dossier présentant le logo de la campagne, tract...

Matériel avec le slogan et le visuel "De la discussion jaillit la lumière"

- Affiche 60 x 80
- Tract - 2 couleurs - 21 x 29,7 (recto, appel à participer aux Etats généraux ; verso, mode d'emploi)
- Tabloïd - 4 pages - 2 couleurs
- Autocollants
- Cartes d'électeur

Une campagne presse avec publication d'un encart a été diffusée dans "Le Monde", "Libération", "Le Parisien", "Le Nouvel Observateur" et "Globe" ainsi que dans la presse quotidienne régionale.
Un serveur local a été mis en place afin de répondre efficacement aux différentes demandes de sympathisants et militants sur l'organisation des Etats généraux.

Une cellule Etats généraux a été chargée de répondre aux différents courriers arrivés en grand nombre et de grouper toutes les inscriptions par département et de les retourner aux fédérations tout en leur adressant dans un premier temps une lettre de réponse.
Un énorme travail a été effectué par cette cellule étant donné les nombreux appels téléphoniques et courriers.

La PAO a effectué, toujours en harmonie avec les couleurs et le choix de la campagne, les cartes d'électeur, les badges, ainsi que les différentes brochures, lettre mensuelle, invitations...

CAMPAGNE NATIONALE DE RENTREE SEPTEMBRE 1993

Une conférence de presse nationale s'est tenue le 16 septembre afin de présenter la campagne. Un dossier de presse a été remis, comportant les premiers éléments :

- 3 modèles d'affiches + diapositives,
- un plan d'action de la campagne nationale,
- un argumentaire à propos de la politique du gouvernement Balladur,
- un premier tableau de bord de l'Observatoire économique et social.

Premier tableau de bord de la régression sociale (situation au 1/09/93)

établi par la direction nationale, le secrétariat aux affaires sociales, le groupe des experts et la commission économique.

- Augmentation de 1,3% de la CSG pour ponction annuelle de 40 milliards.
- Gel des traitements des fonctionnaires.
- Non-revalorisation des minimums de pension.
- Non-revalorisation des retraites.
- Non-revalorisation des allocations familiales.
- Non-revalorisation de l'aide au logement.
- Ajustement minimal du SMIC.
- Réduction de 5 points du taux de couverture maladie.
- Mise en cause de la retraite à 60 ans.
- Mise en cause du droit du sol en matière d'acquisition de la nationalité.
- Réduction des prestations versées aux chômeurs, de l'ordre de 5 milliards.
- Progression de 170.000 chômeurs en 4 mois.

Plusieurs tableaux de bord seront réalisés au cours de la campagne en fonction de la politique du gouvernement Balladur.

Plan d'action

- ***21 septembre :*** réunion des premiers secrétaires fédéraux (présentation de la campagne et de l'argumentaire).
- ***23 septembre à Créteil :*** journées parlementaires.
- ***23 et 24 septembre :*** conférence de presse dans chaque département (présentation de la campagne et du plan de mobilisation des sections).
- ***27 septembre - 15 octobre :*** réunion publique dans chaque circonscription
- ***2 et 3 octobre à Orléans :*** conférence nationale entreprises

Matériel prévu au cours de cette campagne : 3 affiches, 1 tract, 1 journal.

7

RELATIONS EXTERIEURES

Depuis le congrès de Bordeaux qui s'est tenu en juillet 1992, le secrétariat national aux relations extérieures a organisé des rencontres officielles avec nos partenaires sociaux, les grandes associations et les mouvements de pensée.
Le premier secrétaire, accompagné des secrétaires nationaux, a poursuivi ces entretiens en recevant la CGT-FO, la Fédération Léo-Lagrange, l'UNAPL (Union nationale des associations de professions libérales) qui ont permis de procéder à un large tour d'horizon sur la situation économique et sociale.
Le secrétariat national aux relations extérieures a représenté le Parti au congrès de l'UGICT-CGT.
Dans le cadre de la campagne des élections législatives, le secrétariat national aux relations extérieures a poursuivi ses relations et des contacts réguliers avec les organisations politiques et syndicales.
Il a rencontré, avec d'autres secrétaires nationaux, le CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), le CLOSI (Comité de liaison des organisations de solidarité internationale), le CNVA (Conseil national de la vie associative), le CELAVAR (Comité études et liaisons des associations à vocation agricole et rurale).
Des rencontres au sommet ont été organisées avec la FEN, l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) et France-Plus.
Enfin, le secrétariat national aux relations extérieures a représenté le Parti à la journée-débat organisée à l'initiative du CNAJEP.
Dans le cadre des Etats généraux, le président, des membres de la direction nationale et plus particulièrement la direction nationale chargée des relations extérieures, ont rencontré les mouvements de pensée, les organisations syndicales et associatives telles que la JOC, la FEN, l'UNSA, la FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires), la Fédération des mutuelles de France, la CGC, la CFDT, qui ont été largement représentés lors des 2, 3 et 4 juillet 1993 à Lyon.
Le secrétariat national aux relations extérieures a participé à la convention nationale du MRG.

8

ELECTIONS

Sous la responsabilité d'Alain Richard, l'essentiel de l'activité du secrétariat national aux élections a naturellement été consacré à la préparation des élections législatives de mars 1993.
• La phase de désignation des candidats, ouverte dès le mois de septembre 1992, s'est déroulée sans difficultés majeures, grâce au bon rodage de nos procédures internes et à l'esprit de responsabilité manifesté par tous dans cette période critique. Les conflits et difficultés de désignation ont donc été peu nombreux et ont pu dans l'ensemble être surmontés.
• La grande majorité des investitures accordées par le PS pour cette échéance ont été ratifiées lors de la convention nationale qui

s'est tenue à La Villette les 28 et 29 novembre 1992. Les décisions de cette convention, ainsi que celles du bureau exécutif les semaines suivantes, sur mandat de la convention, ont été préparées collégialement par une commission électorale associant l'ensemble des sensibilités du Parti. Elle s'est réunie régulièrement.
Le secrétariat aux élections et la commission électorale se sont ainsi assurés en particulier de la régularité des procédures de désignation des candidats du Parti -dont la transparence a été renforcée par les récentes modifications statutaires- et ont préparé les arbitrages politiques nécessaires dans quelques circonscriptions.
Parmi les motifs d'insatisfaction, le nombre des candidatures féminines (42 candidates titulaires seulement présentées ou soutenues par le Parti, soit 7,3 %) resté très faible en dépit des recommandations insistantes faites en liaison avec le secrétariat national aux droits des femmes.

• La recherche d'accords avec d'autres mouvements ou personnalités -qui a conduit la direction du Parti à établir un calendrier en deux phases pour la désignation des candidats- s'est traduite notamment par la conclusion d'un dispositif commun avec le Mouvement des radicaux de gauche. A l'issue des discussions, PS et MRG sont convenus de présenter un candidat unique dès le premier tour dans la quasi-totalité des circonscriptions, le candidat titulaire commun étant présenté par le MRG dans 33 circonscriptions (des candidats du MRG étaient également présents comme suppléants dans une vingtaine de circonscriptions).
Des contacts ont en outre été pris par le secrétariat national aux élections avec le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson, sans que puisse se nouer une véritable négociation à laquelle ce partenaire n'était pas préparé. Les contacts avec les formations écologistes ont été pris en charge par le secrétariat national aux relations extérieures.

• Le présent rapport d'activité n'est pas le cadre adapté à une analyse approfondie des résultats de cette élection majeure. On en rappellera donc les données brutes en signalant que le secteur élections travaille à une base de données permettant d'améliorer nos réflexions sur ces questions.
Avec un peu moins de 20% des suffrages exprimés au 1er tour pour le PS et ses alliés (31% pour l'ensemble des candidats se réclamant de la gauche et de la majorité présidentielle), le groupe PS et apparentés compte, à l'issue du second tour, 57 membres. Avec les 24 députés communistes et les 11 membres du groupe "République et Liberté" pouvant être classés à gauche ou dans la majorité présidentielle, l'opposition est aujourd'hui représentée dans la nouvelle Assemblée nationale par 92 députés sur 577.

LES ELECTIONS PARTIELLES

• Des élections cantonales partielles, pour cause de cumul des mandats, décès ou annulations de scrutins du dernier renouvellement général de 1992, se sont déroulées dans 45 cantons en mai et juin 1993, concernant plus d'un demi-million d'électeurs inscrits.
Avec les réserves dues à un taux d'abstention élevé, tout particulièrement en zone urbaine (moins de 30% de participation en région parisienne), l'examen des résultats montre que, comparés aux résultats des récentes élections législatives dans ces mêmes cantons, la gauche relève la tête (+ 6 points de pourcentage, dont 4 points pour le PS et 2 points pour le PC). Les écologistes, tous mouvements confondus, sont en difficulté bien au-delà de leur repli habituel pour les cantonales et les élections partielles dû à leur faible implantation locale. A droite, il faut noter le succès marqué des candidats non officiels qui représentent, dans cette série d'élections, près du quart des voix obtenues par les candidats classés à droite. Le Front national baisse dans une proportion habituelle compte tenu de la différence entre les types d'élections.
En Ile-de-France, la remontée de la gauche est plus modérée et due pour l'essentiel à la bonne tenue du PC dans son implantation municipale, le PS ne remontant pas par rapport aux élections législatives.
La comparaison avec les précédentes élections cantonales indique que, dans les cantons qui avaient été renouvelés en mars 1992 (élection qui coïncidait avec les régionales et qui ont constitué un sommet dans la vague de mécontentement) apparaît un net redressement de la gauche et du PS, une très forte baisse des écologistes et un affaiblissement du FN. La plus grande dispersion de l'électorat de droite est sensible et le second tour est nettement plus favorable à la gauche. En revanche, le résultat du premier tour de la gauche atteint lors du renouvellement de septembre 1988 (34% pour PS et divers gauche, 48% pour l'ensemble de la gauche) est encore assez loin d'être retrouvé.
L'étude des prochaines élections cantonales partielles, qui reprennent après l'interruption estivale, devra permettre de confirmer ou d'infirmer ces premières tendances.

• Deux importantes élections législatives partielles ont eu lieu les 12 et 19 septembre 1993. Dans les deux cas, la progression du candidat socialiste a été très nette au premier tour : + 11,9 dans la 8ème circonscription de Loire-Atlantique, + 9,2 dans la 3ème circonscription des Landes. Si Claude Evin ne parvient malheureusement pas à inverser le résultat de mars dernier pour 44 voix seulement, sa progression, ainsi que le brillant succès d'Henri Emmanuelli, qui obtient la marque de confiance qu'il sollicitait des électeurs, constituent des encouragements.

LES ELECTIONS SENATORIALES DE DECEMBRE 1992

Ce scrutin concernait 103 sièges (102 normalement renouvelables dans les département de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales ainsi que la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, les Français de l'étranger -2- et une élection partielle dans le Bas-Rhin). Directement liée aux dernières élections locales, cette élection a confirmé l'excellent résultat des municipales de 1989 où le PS et ses alliés avaient remporté un succès marquant. Ce corps électoral tient également le plus grand compte des qualités de terrain des candidats.
Le PS progresse de 5 sièges (six gains : un siège dans les Landes et dans les Hautes-Pyrénées au scrutin majoritaire, un en Loire-Atlantique, en Moselle, dans le Nord et dans le Pas-de-Calais au scrutin proportionnel. Une perte est à déplorer à la Réunion), tandis que les autres composantes de la majorité présidentielle sont restées stables. La coordination avec le MRG a été satisfaisante (accords dans le Lot et les Hautes-Pyrénées, retrait du candidat MRG dans les Landes), les reports de voix communistes ont en revanche été plus incertains.
Le groupe PS et apparentés est renforcé, renouvelé et féminisé : il devient, avec 70 membres, le 2ème groupe du Sénat derrière le RPR. Sur les 22 sénateurs socialistes élus ou réélus, 12 siègeront pour la première fois au Sénat. 3 femmes PS entrent au Sénat (Marie-Madeleine Dieulegard en Loire-Atlantique, Josette Durrieu dans les Hautes-Pyrénées, Monique Ben Guiga au titre des Français de l'étranger).

9

DROITS DE LA FEMME

Le secrétariat, tout au long de l'année, a travaillé sur deux plans complémentaires : sa propre activité et le soutien à l'association l'Assemblée des femmes, fondée en décembre 1992.
Concernant sa propre activité, les rencontres régulières de l'ISF ont été suivies par Yvette Roudy et Colette Gadioux. A l'occasion de l'ISF d'Athènes, les 6 et 7 février, un texte, "la charte d'Athènes", a fait l'unanimité au sein de la commission nationale. Il proclame entre autres points :

- la nécessité de parvenir à une répartition équilibrée des pouvoirs publics et politiques entre hommes et femmes,
- revendique l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision publique et politique,
- souligne la nécessité de procéder à des modifications profondes de la structure des processus de décision afin d'assurer cette égalité.

De nombreuses situations dramatiques en ex-Yougoslavie -le viol des femmes bosniaques- ou des tentatives de recul des acquis des droits des femmes en France (mise en cause de la dépénalisation de l'avortement) et divers pays européens ont provoqué de nombreuses manifestations de soutien et prises de position de la commission nationale, en particulier à l'occasion de ses rencontres des 13 février et 29 mai.

La préparation des élections législatives a été un moment fort avec diverses réunions et concertations sur la place des femmes sur les listes électorales.

Une demande en trois points a été formulée :
- protection des sortantes,
- réservation d'une circonscription jouable par région,
- réservation des circonscriptions anciennement occupées par des femmes à des femmes.

Nous connaissons le résultat des législatives concernant les femmes : 3 élues.

La préparation des Etats généraux à Lyon, les 3, 4 et 5 juillet, a été un autre moment fort. Réunions d'information, demande du respect du quota, propositions d'amendement, tenue du stand droits de la femme. Celui-ci a connu une grande affluence. Son slogan, "Osons la parité", n'y est pas indifférent.

Concernant le soutien à l'Assemblée des femmes, le secrétariat est intervenu au colloque du 7 mars, au Sénat, sur le thème "La démocratie sans les femmes, une démocratie inachevée", qui fut une très grande réussite.

Il a participé à la soirée organisée pour la projection en avant-première d'une série de 3 films réalisée par G. Guidez pour France 2 et France 3 "la montée au pouvoir des femmes".

Il a enfin pris part à l'université d'été de l'Assemblée des femmes qui a rassemblé plus d'une centaine de participantes à La Rochelle pendant deux jours et demi. Le thème principal de cette rencontre étant la préparation des Etats généraux des femmes et de la politique en avril 1994.

10

Aménagement du territoire et services publics

Dès sa fondation à la suite du congrès de Bordeaux, le secteur aménagement du territoire et service public a pris, par courrier, les contacts nécessaires à la constitution d'un réseau de correspondants, tant auprès des fédérations, de l'ensemble des conseillers régionaux que des membres de la FNESR.

Si, le colloque intitulé "Territoire 93", préparé conjointement par les secteurs aménagement du territoire, agriculture et ville, n'a pas pu se dérouler comme prévu, le travail de préparation, grâce à ses diverses réunions de travail, a permis au secteur de développer largement sa réflexion, notamment sur la recherche de nouvelles perspectives pour les zones les plus défavorisées, leur désenclavement et l'ouverture des régions et des villes de notre pays sur les espaces et les cités européennes.

En outre, le secteur a pu réunir les contributions de personnalités de premier plan, membres du Parti, sur les questions de l'aménagement de notre territoire, qui pourront servir d'introduction aux débats qui se dérouleront dans les mois à venir.

Parallèlement, un système de contacts réguliers s'est instauré avec les assistants des groupes socialistes du Sénat et de l'Assemblée nationale chargés de ces mêmes secteurs.

11

Programme et études

A l'issue du congrès de Bordeaux, le secrétariat national au programme et aux études a assuré la présentation (méthode et contenu) du Contrat pour la France à l'occasion de la réunion des candidats, du rassemblement des secrétaires de section, de la journée portes ouvertes, de manifestations locales ou fédérales...

Il a participé à la cellule de campagne des élections législatives.

Il a poursuivi la coordination de l'activité des commissions études.

Il a enfin participé à la préparation des Etats généraux.

12

Education-recherche

Au cours des réunions du secteur éducation (qui groupe les fédéraux éducation, la commission nationale éducation et un groupe d'experts, soit environ 150 personnes), ce fut à la fois un rôle d'écoute de la base, de relais des positions du Parti et d'informations.

Ces différentes instances (groupe, commission) se sont réunies plusieurs fois au cours de l'année, avec la participation de membres du cabinet du ministre de l'Education nationale chaque fois que cela fut possible.

Parallèlement aux réunions, nous avons publié des argumentaires lors de la rentrée 1992 et à l'occasion de la campagne des législatives, un numéro des "Carnets de l'éducation" et cinq revues de presse depuis avril.

Politiquement, le secteur s'est exprimé à travers une dizaine de communiqués.
Enfin, nous avons maintenu un dialogue constant avec les organisations syndicales et les organisations proches du monde éducatif, au cours de multiples rencontres avant et après le changement de gouvernement. Il a été établi une coordination avec les syndicats et associations de parents d'élèves pour la préparation des débats législatifs (loi Falloux, loi sur les universités).
Notons aussi notre participation régulière aux réunions de la FNESR et au comité de rédaction de la revue "Ecole et socialisme".
Ce rapport d'activité se doit de faire une place particulière à la recherche puisque l'activité du secteur dans ce domaine a tourné autour du colloque "Recherche et société" qui s'est tenu le 31 janvier. Toutes les réunions de la commission recherche lui furent consacrées. Les actes du colloque sont actuellement prêts au tirage.

13

FORMATION

STAGES

- Le 24 octobre 1992, le secrétariat à la formation a organisé au siège une réunion des secrétaires fédéraux à la formation. L'après-midi, un débat avec Alain Touraine sur le thème "le militantisme aujourd'hui" a rassemblé militants et sympathisants.
- Le secrétariat à la formation a organisé, les 12 et 13 décembre 1992, à la Maison de la Chimie, à Paris, un stage national de formation destiné aux candidats aux législatives, où plus de 500 participants étaient présents. Il a également participé, le 10 janvier, à la journée des secrétaires de section à la Mutualité, à Paris.
- Le secrétariat à la formation a également organisé, du 5 au 7 mai 1993, sous la responsabilité du délégué à la formation, et en liaison avec le SPD, un stage en Allemagne sur le thème "le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché" dans l'ex-Allemagne de l'Est.

UNIVERSITES D'ETE

En 1992, l'université d'été d'Avignon, du 29 août au 2 septembre, qui a groupé plus de 400 personnes, a été marquée par la proximité du référendum concernant le traité de Maastricht, qui lui a donné une dimension politique différente des autres années.
De plus, des événements divers (manifestations de groupes divers : rapatriés, agriculteurs) lui ont assuré une portée médiatique élargie.
En 1993, l'université d'été s'est tenue à La Rochelle, du jeudi 2 au dimanche 5 septembre, avec une participation de 300 personnes. Quatre thèmes de réflexion étaient retenus : les solidarités économiques, les solidarités sociales, les solidarités internationales, les solidarités territoriales.

ENTRETIENS DE SOLFERINO

Ces entretiens ont connu une forte participation autour des invités suivants :
- Henri Emmanuelli, sur le thème, "il était une fois la République",
- Elisabeth Badinter, sur le thème, " l'identité masculine",
- Julien Dray et Didier Lapeyronnie, sur le thème "banlieues, entre la crise et l'espoir".

GROUPE REFLEXION

La commission de lutte contre l'extrême droite a animé, le 12 décembre, un atelier sur les thèmes droite et extrême droite. Le groupe de travail s'est réuni à diverses reprises et a publié une actualisation des fiches argumentaires de la brochure "Lutter contre l'extrême droite".

PUBLICATIONS

Le secteur a publié deux ouvrages consacrés à la communication politique : "La Présence militante" et "Réussir sa campagne". Sont en préparation deux brochures, consacrées l'une à la préparation des élections locales, à paraître à l'automne 1993, l'autre à l'Europe.

CENTRE CONDORCET (organisme associé)

Depuis le congrès de Bordeaux, et grâce à un effort significatif du Parti, le Centre Condorcet a pu développer considérablement son action de formation.

Stages nationaux d'été Nantes 1992

5 jours pour 184 stagiaires.
Thèmes : communication, écologie, économie-emploi, Europe, PS.

La Rochelle 1993

4 jours pour 145* stagiaires.
• *Thèmes :* prise la parole, conduite de réunion, les documents écrits, compréhension de la société d'aujourd'hui, l'insertion, la protection sociale, la nouvelle donne internationale.
* *dont 23 responsables fédéraux,*
15 responsables de sections et 34 élus.
Ces stages se sont déroulés sous la présidence de Gérard Lindeperg, responsable national à la formation. Cette année, pour la première fois, ils ont bénéficié de l'intervention du président de la direction nationale, Michel Rocard.

Stages nationaux

Ces formations ont réuni, à Paris, des militants et/ou des élus.
• *Thèmes :* l'organisation des campagnes électorales, les outils de l'insertion, initiation à l'urbanisme, la gestion des déchets, la communication municipale, les relations avec les médias.

Formations à la carte

Ces formations ont été organisées sur demande et adaptées aux conditions locales.
• *Collectivités territoriales :* conseil général de Haute-Vienne, Bron, Cran-Gevrier, Elancourt.
• *Unions départementales et/ou fédérations :* Aude, Dordogne, Essonne, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Loire-Atlantique, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Val-d'Oise.

• *Groupes d'élus :* conseil régional du Languedoc-Roussillon, conseil général de Meurthe-et-Moselle, Drancy (93), Grigny (91).
• *Formations individuelles :* dans le cadre de la campagne des législatives, média-training et prise de parole, marketing téléphonique.
• *Fondation Jean-Jaurès :* formation de formateurs de 4 jours + organisation de stages pratiques dans des mairies pour 15 membres du CERCLE (Congo) qui mettent en place un centre de formation d'élus.
Les thèmes généraux les plus demandés pour l'ensemble de ces formations sont : la communication, la maîtrise des budgets, l'intercommunalité...

● Plans de formation

Dans la perspective des prochaines échéances électorales, des plans de formation sur deux ans ont été organisés avec les unions départementales de la Meuse, de la Seine-et-Marne, de l'Ille-et-Vilaine, les fédérations de Meurthe-et-Moselle et de Seine-Saint-Denis, le conseil général de la Haute-Vienne, la ville de Cran-Gevrier.
3 catalogues sont disponibles, présentant des modules de formation adaptables aux publics et aux situations locales :
- formation des élus,
- vie militante et associative,
- spécial campagnes électorales.

Publications

Outre l'organisation des formations, le Centre Condorcet a une mission de production d'outils théoriques et techniques. Il a publié :
- des dossiers techniques sur le financement et la communication des campagnes électorales, le statut de l'élu ;
- des outils pour la communication, "Réussir sa campagne électorale" et "La Présence militante", en collaboration avec le secrétariat national à la formation ;
- un ouvrage de référence, "Les Collectivités locales au défi de la transparence".

14

Droits de l'homme

Atteinte au droit du sol, restriction de l'accès à la nationalité française, contrôle d'identité au faciès, aggravation des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, restriction de l'accès au statut de réfugié... ces dossiers ont mobilisé toutes les énergies de notre secteur, tant dans la réflexion que dans l'action depuis le mois d'avril 1993, en étroite relation avec le groupe parlementaire. Ces débats concernent à la fois les questions de fond constitutives de notre démocratie, mais aussi la vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils engagent notre conception de la république en même temps qu'ils touchent à la vie quotidienne des individus. Aussi, le PS a vivement réagi contre la précarisation de la situation juridique de tous les étrangers en France. Il a appelé ses fédérations, ses militants à participer activement, sur la base des positions du PS, à la semaine d'action organisée par une centaine d'associations et aux manifestations à Paris et en province du 19 juin 1993. Claire Dufour a suivi, en collaboration avec les secteurs relations extérieures et fédérations, les réunions du collectif unitaire et un cortège du PS a pu être mis sur pied à Paris pour la région parisienne. Le combat ne s'est bien sûr pas arrêté là, et nous prendrons toutes initiatives qui nous sembleront utiles et nécessaires. En effet, à l'heure où nous rédigeons ce rapport d'activités, nous attendons la décision du Conseil d'Etat sur le droit d'asile.
Nous ne pouvons accepter que l'étranger serve de substitut à tous les maux de notre société et qu'il soit procédé, par glissements successifs, de la dénonciation légitime de l'immigration clandestine à la condamnation de tous les immigrés.
Mais le secteur droits de l'homme, lutte contre le racisme, intégration, c'est aussi...

● Un combat pour une mémoire vivante.

Le PS a eu une forte présence lors de la célébration du 50e anniversaire de la grande rafle du Vél. d'Hiv., les 16 et 17 juillet, et lors de la 1ère journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites, qui reconnaît sans équivoque la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions des juifs. De plus, le PS a soutenu l'initiative de quatre organisations pour la commémoration de la Nuit de Cristal, du 9 novembre.

● Une relation étroite avec des associations de jeunes qui œuvrent pour l'égalité des droits.

Ahmed Ghayet, à maintes reprises, a rencontré diverses associations afin de les soutenir dans les diverses activités qu'elles mènent : festivals culturels, soutien scolaire, animation de quartier par le sport et la culture, travail d'insertion professionnelle, création artistique (film sur la banlieue...).

● Un travail soutenu avec le PS européen sur les questions de droit d'asile et d'immigration en Europe.

Le secteur a participé à plusieurs réunions du groupe de travail "affaires intérieures", à Bruxelles, et a contribué à l'élaboration d'un texte en commun. Dans ce cadre européen, le secteur s'est exprimé contre les attaques perpétrées à l'encontre des foyers de travailleurs immigrés à Rostock, en Allemagne.

● Un soutien concret à diverses initiatives.

Le secteur a aidé activement à la préparation d'un grand colloque à l'Assemblée nationale par l'association Féminin-Plus sur "les femmes et l'intégration". Nous avons également soutenu la commission immigration de la fédération du Rhône dans la publication d'une brochure sur l'immigration, fort utile lors de la campagne des législatives.
Ce document a d'ailleurs été diffusé par nos soins à l'ensemble du Parti. Nous avons enfin fait parvenir à tous les premiers fédéraux trois œuvres de l'association Au nom de la mémoire, œuvres qui participent de la lutte contre l'exclusion : "20 ans d'affiches antiracistes", "Le Silence du fleuve : le 17 octobre 1961 à Paris", "Du bidonville aux HLM". A l'occasion du 17 octobre 1992, nous nous sommes joints à cette association pour demander l'ouverture des archives sur le massacre des Algériens, le 17 octobre 1961, à Paris.

● Une lutte pour les droits de l'homme dans le monde.

Le secteur fut présent au meeting de soutien pour la libération de deux secrétaires généraux de deux des plus grands syndicats marocains, Noubir Amaoui et Driss Laaghmini, et a reçu une délégation. Une rencontre avec la commission des droits de l'homme du Panama fut organisée afin de prendre connaissance des difficultés rencontrées dans ce pays. Un travail collectif fut entamé entre le secteur action humanitaire et le rédacteur de la FIDH sur la situation des Kurdes de Turquie...

● Une information permanente des délégués fédéraux.

Publication d'un bulletin mensuel traitant de sujets d'actualité sur les questions de racisme, d'intégration ou de droits de l'homme. Publication de dossiers d'information sur des sujets d'actualité, tels que le racisme en Europe, résumé des rapports du Haut Conseil à l'intégration... Création de revues de presse thématique et analyses des nouvelles réformes gouvernementales largement diffusées lors des Etats généraux de Lyon.

15

ACTION HUMANITAIRE

Depuis le congrès de Bordeaux, en juillet 1992, le secrétariat à l'action humanitaire, transformé en avril 1993 en secteur humanitaire, est intervenu simultanément dans plusieurs domaines.
Cette activité a été marquée par l'urgence de l'actualité, mais s'est poursuivie également sur des programmes plus anciens, pour des zones du monde que les médias ont quelque peu oubliées.

1 - QUATRE CAMPAGNES DE SOLIDARITE

- La première a été consacrée à l'aide aux victimes des inondations de septembre 1992, dans le Sud-Est de la France. Grâce à un appel lancé par le comité directeur auprès des militants et des élus, des fonds ont pu être collectés. Ils ont été remis par Gisèle Stievenard à deux communes sinistrées : Vaison-la-Romaine (Vaucluse) et Rennes-les-Bains (Aude), en décembre 1992, pour participer à la phase de reconstruction d'une école dans la première et de la voirie dans le seconde.
- Le Parti socialiste a également soutenu le travail de deux associations en Bosnie-Herzégovine : "Sarajevo" et "Première Urgence". Gisèle Stievenard, membre du comité de parrainage de "Première Urgence", a participé au départ, le 8 septembre 1992, du deuxième convoi de l'association. Des appels à la solidarité et des informations sur les actions accomplies ont été régulièrement diffusés dans le bulletin bimensuel du secteur, "Solidaires".
- Au cours de la même année, le secteur action humanitaire a exprimé son soutien au peuple haïtien en cofinançant le transport de 1,5 tonne de médicaments en Haïti. Ils ont été distribués dans les hôpitaux de Mirebalais et de Hinche par la Fondation Jean-François-Exavier.
- Le secteur vient de lancer, en juin 1993, en collaboration avec la Fondation France-Libertés, la construction d'une école de six classes à Kani Kurda, au Kurdistan irakien, financée grâce aux fonds restant d'une collecte antérieure réalisée au profit du peuple kurde.

En outre, le secteur a suivi l'évolution de la situation au Cambodge depuis la mission qu'il avait effectuée dans les camps de réfugiés. Lors des élections de mai 1993, Brigitte Bloch a conduit une délégation d'observateurs français, mandatés par la Fondation Jean-Jaurès pour s'assurer du bon déroulement du scrutin.

2 - LA REFLEXION SUR L'ACTION HUMANITAIRE

Directement concerné par les débats sur l'évolution de l'action humanitaire, le secteur a fait entendre la voix des socialistes dans de nombreuses rencontres : forum organisé par le CLOSI sur la rénovation de la coopération française (15/10/92), colloque organisé par Médecins du Monde et Médecins sans Frontières sur l'action humanitaire et la politique (4/11/92), journée organisée par l'Association d'échange des savoirs (28/1/93), etc.

3 - L'ACTION POLITIQUE

Toutes ces actions ne peuvent, naturellement, être accomplies que si elles recueillent un soutien important de nos élus, de nos militants et des citoyens en général. Un effort important de sensibilisation et d'aide à la compréhension des difficultés a donc été mené par le secteur. Il s'est efforcé d'entretenir des contacts avec le gouvernement, jusqu'en mars 1993, et avec de nombreux acteurs, associations et ONG.
Depuis les élections législatives et la nomination d'un nouveau ministre, ce travail pédagogique s'est doublé d'une nécessité : réagir à l'inaction du gouvernement de droite et aux propos incongrus du titulaire du poste, qui parlait, notamment, à propos des Somaliens, de "erémistes alimentaires". Gisèle Stivenard s'est exprimée publiquement à ce sujet.

4 - L'INFORMATION

Le secteur a contribué au travail de réflexion et d'information à l'intérieur et à l'extérieur du Parti en publiant, tous les quinze jours, un bulletin d'information sur l'action humanitaire qui reprend les principaux faits d'actualité en les éclairant par des commentaires politiques.
Le secteur a participé à la journée portes ouvertes au siège national, le 10 janvier 1993, ce qui a permis d'élargir le cercle des personnes intéressées par nos publications.
A l'occasion des élections législatives, le secteur a rédigé un document illustrant l'action gouvernementale et celle de la CE, ainsi que nos propres initiatives afin d'alimenter l'argumentaire des candidats.

16

AGRICULTURE ET MONDE RURAL

L'année écoulée depuis le congrès de Bordeaux des 10, 11 et 12 juillet 1992 a été marquée, pour l'agriculture, par un tournant politique majeur : celui de la nouvelle PAC décidée par les Douze le 22 mai 1992 et dont la mise en place progressive doit s'échelonner de 1993 à 1996.
Cette nouvelle politique qui ne met pas en cause la préférence communautaire ni les principes fondateurs de la PAC de 1962 devrait permettre la reconquête et un meilleur équilibre des marchés par une baisse significative des prix et la maîtrise des volumes de production. Le rééquilibrage des soutiens publics par les aides directes devrait favoriser une meilleure occupation de l'espace par l'agriculture.
Après beaucoup de manifestations d'hostilité, les agriculteurs français découvrent peu à peu le bien-fondé de cette réforme qui a cependant besoin d'être complétée pour atteindre une plus juste répartition des aides publiques. Comme nous pouvions le craindre, toutefois, les récentes décisions des Douze, à la demande du gouvernement Balladur, tournent le dos à cette recherche d'équité. De même qu'apparaissent les contradictions de la droite entre son discours pendant la campagne des législatives et son action gouvernementale actuelle.

Par la PAC et les négociations du GATT, l'agriculture est toujours particulièrement dépendante de l'évolution du contexte international et de la Communauté européenne. L'objectif d'une Europe unie face aux grandes puissances mondiales apparaît plus indispensable encore après les récentes attaques contre le SME.

Chaque événement d'importance a fait l'objet de la part du secteur agriculture et monde rural du PS, de communiqués, de publications, d'argumentaires, de fiches techniques... (Lettres de la CNA, entre autres) afin d'éclairer les élus, militants, sympathisants, organisations professionnelles agricoles, médias, sur notre analyse de l'actualité et nos projets pour l'avenir de l'agriculture et du monde rural.

On peut citer, hormis la brochure sur la nouvelle PAC intitulée "Agricultures et espaces ruraux", datée de juin 1991 mais toujours d'actualité :

- un quatre-pages rédigé lors du référendum de Maastricht, en collaboration avec la délégation socialiste française du Parlement européen, qui résume le rôle de l'agriculture dans la construction européenne et les perspectives offertes par la nouvelle PAC ;
- un tableau synopsis diffusé au moment de l'accord de Washington du 20 novembre 1992 concernant les négociations du GATT et expliquant les différents aspects du compromis ;
- une plaquette, "Préparer l'horizon 2000", diffusée lors de la campagne pour les législatives, dans laquelle le secteur présente le bilan, depuis 1981, en ce qui concerne l'agriculture, puis les réformes, les projets ainsi que les perspectives pour l'aménagement du territoire et le développement rural ;
- un quatre-pages est également paru suite au colloque du 1er février 1992 contenant les propositions pour l'enseignement agricole en milieu rural.

Tous ces documents ont été une bonne source d'information des élus, des militants, des sympathisants y compris lors des Etats généraux de Lyon.

La commission nationale agricole s'est réunie, la dernière fois, le 17 juin 1993, dans le cadre de la préparation des Etats généraux.

Georges Garot, responsable national du secteur agricole s'est employé à rencontrer le plus souvent possible les responsables des organisations professionnelles, des syndicats agricoles et des associations rurales afin de poursuivre la concertation et le dialogue.

Sur le plan international, l'action du secteur a été marquée par l'organisation d'une réunion européenne sur la politique de la montagne, en février 1993, et par la participation de G. Garot à la préparation et à l'animation d'un colloque à Abidjan sur "le développement de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest".

17

CULTURE

François Geindre, responsable national, Roger Tropeano et Jean-Marc Bordier, délégués nationaux, Pascal Prompt, assistant, et Dominique Niverts, secrétaire.

Présence et actions, à l'occasion des grands rendez-vous de la culture, écoute et dialogue avec les élus, militants, artistes et professionnels de la culture, entretiens et expressions avec les organisations représentatives syndicales et professionnelles à propos de l'actualité et des politiques culturelles.

Autant de missions poursuivies, mises en œuvre ou renouvelées lors de ces quinze derniers mois par la délégation nationale à la culture.

Les rencontres d'Avignon

En juillet 1992, les thèmes de la "médiation culturelle" en stage d'élus et de "théâtre-service public" en débat public, ont été abordés. Dans le même temps, les actions de revendications des intermittents du spectacle à propos du dossier de l'UNEDIC ont été l'occasion de dialogues et d'expressions du Parti sur ce sujet.

Les ministères de la Culture et du Travail installeront un "conseil national des professions du spectacle" dans les semaines suivantes.

En juillet 1993, c'est le thème de "culture et lien social" qui était l'axe de réflexion du stage d'élus. Le débat public, animé par Michel Rocard, sur "culture et transformation sociale" se situant comme une suite des Etats généraux et applaudi par 500 personnes.

A l'occasion de ces XIIIes rencontres d'Avignon, une coordination de responsables culturels socialistes de neuf pays d'Europe se réunissait pour ébaucher un travail en commun.

Les élus, les militants, les législatives

Les travaux de la délégation et du groupe d'action culturelle de la FNESR ont été réalisés en association ; réflexion des élus sur les thèmes : égalité d'accès à la culture et école (Jeunesse et Sports et actions socio-culturelles), préparation des législatives...

Les délégués fédéraux à la culture ont été appelés à participer à des réunions d'informations et des débats concernant le budget du ministère, la préparation du XIe Plan, le programme pour les législatives...

Université d'été 1992 : un module de travail a été consacré aux réflexions suscitées par les rapports sur la décentralisation culturelle et l'aménagement du territoire.

Un débat sur le thème "culture, éducation, audiovisuel" (en présence de Jean-Noël Jeanneney) a permis des réflexions globalisantes de ces questions, traitées habituellement de manière séparée dans le Parti.

A l'occasion des législatives, la délégation a travaillé à l'élaboration d'un projet de politique culturelle. Point très insuffisamment abordé dans le programme du Parti pour ces élections. Une longue concertation des élus, des professionnels, des ministères concernés, entamée dès le printemps 1992, a permis de publier un quatre-pages tiré et diffusé à 11.000 exemplaires et très bien accueilli par les candidats et les militants. Base de travail pour les nombreux questionnaires d'organisations professionnelles qui nous ont sollicités et pour l'enquête de "Télérama" sur la politique culturelle des partis politiques.

Les dossiers particuliers

● Cinéma. Une année riche en dossiers à suivre, abordés lors de la conférence de presse de la délégation, au Festival de Cannes 1993, devant un large public et présidée par Léon Schwartzenberg : dossier de la concurrence (accord Pathé-Gaumont), rapport sur l'état du cinéma en France, travaux de la commission de la diffusion, politique globale du cinéma, le site de Billancourt et les techniciens du cinéma... Autant d'interventions, de débats et d'expressions des socialistes (article de François Geindre, "Le Monde", du 21 mai).

● UNEDIC. Egalement un dossier sensible, toujours d'actualité, dont l'essentiel paraît préserver encore quelque temps les annexes 8 et 10 des intermittents dans le régime de l'UNEDIC. Mais pour combien de temps et à quel prix ?

L'Europe et les relations culturelles internationales

Depuis juillet 1992, l'idée de relancer une commission culture au sein du PSE. a fait son chemin.

● Rencontre informelle des responsables français, belges, espagnols et portugais en octobre 1992 adoptant une résolution à proposer au bureau du PSE.

• Invitation par un responsable du SPD, en février 1993, pour poursuivre dans cette voie et organiser le travail de cette commission.
• Invitation de notre délégation à une réunion à Avignon, en juillet 1993, consacrée à un travail commun de définition des politiques culturelles européennes, en particulier concernant le livre.
Cette coordination est désormais reconnue (mais non la commission culture) et poursuit son travail, particulièrement à l'approche des élections européennes.
Cette rencontre à Avignon a donné lieu, le 24 juillet 1993, à un texte commun concernant les accords du GATT et préconisant "l'exception culturelle".
La culture, selon nous, doit occuper une place plus importante à l'intérieur du Parti et, avec de nombreux militants, nous regrettons la place insuffisante qui lui est attribuée dans ses publications et textes programmatiques.

18

MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES

Depuis le mois d'avril 1993, le Mouvement des Jeunes socialistes s'est engagé dans la voie d'une autonomie progressive par rapport au Parti. L'élection d'un secrétaire général, reconnu depuis avril par le bureau exécutif, en a été la première étape, le premier symbole.
Le Mouvement des jeunes socialistes, hier secteur d'intervention du Parti dans la jeunesse, est en passe de devenir un mouvement à part entière. Pour y parvenir, l'essentiel du travail de l'équipe nationale du MJS se concentre depuis 4 mois sur la reconstruction de notre organisation.
Autour d'un objectif, l'autonomie, le processus de réorganisation et de relance de l'activité du MJS trouvera un terme lors de son congrès constituant prévu à l'automne.
Le Mouvement des Jeunes Socialistes existe désormais dans 63 fédérations, base suffisante à partir de laquelle la reconstruction de notre organisation devient crédible.
A partir de cette mobilisation autour d'un enjeu interne essentiel, une phase de contribution au débat a été lancée dans les fédérations, contributions générales ou thématiques dont le contenu constituera le cœur de l'orientation politique du MJS lors de son congrès.
Cette phase de contribution a permis à de nombreux jeunes socialistes d'exprimer une sensibilité de génération lors de la première phase des Etats généraux du Parti socialiste. Lyon a permis d'ailleurs de constater la mobilisation des jeunes socialistes : ils étaient près de 400 à s'être déplacés pour participer aux débats. C'est un signe d'espoir pour le MJS, mais aussi pour le Parti.
La reconstruction d'un mouvement s'organise d'abord autour d'événements et de campagnes militantes. Evénements nationaux : lors des Etats généraux de Lyon, comme lors de l'université d'été du Parti socialiste, les membres du MJS ont fait massivement le déplacement. Evénements internationaux : à Porto, lors du Festival mondial des jeunes socialistes, 31 Français étaient présents.
Le MJS prépare ses campagnes de rentrée. Au menu, sida, banlieues, loi Falloux. Sur tous ces thèmes, que ce soit dans les fédérations ou nationalement, la mobilisation s'opère.
Après quatre mois de relance de notre activité, nous restons modestes devant l'ampleur de la tâche. Concentrés sur quelques objectifs concrets, les jeunes socialistes se sont mis au travail. C'est le renouveau de ce travail militant qui nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir du MJS sous de bons auspices.

19

FNESR

Jean-Marc Ayrault a été élu président de la FNESR par le bureau national du 4 novembre 1992. Cette élection a été entérinée par le conseil national du 13 janvier 1993.
La FNESR a suivi le congrès de l'AMF de novembre 1992, afin de coordonner les prises de position et les votes des maires socialistes et républicains dans les débats du congrès de l'AMF.
Depuis un an, elle a suivi, avec ses vice-présidents et ses responsables de secteur, les dossiers concernant les élus : fiscalisation des indemnités, retraite, formation, mais aussi tous les dossiers qui intéressent plus particulièrement les femmes élues, les élus minoritaires, les élus ruraux.
Les groupes de travail de la FNESR ont suivi l'actualité en matière de fiscalité locale, de culture, d'éducation, de coopération intercommunale, de politique des villes, d'environnement, etc.
Lieux d'échanges, de débats, les élus y exposent les réalisations de leurs mandats et recherchent de nouvelles formes d'action.
Les secteurs des conseils généraux et des conseils régionaux ont activement suivi toutes les politiques des élus de ces collectivités locales, aux vastes champs d'intervention politique depuis la décentralisation.
La FNESR organise ainsi régulièrement des journées de travail et des séminaires pour ces élus.
La FNESR entretient des relations régulières avec les élus socialistes et républicains étrangers.
Les relations franco-allemandes y tiennent une place privilégiée, avec la tenue annuelle d'un séminaire de travail sur un thème d'actualité commun : l'environnement, en 1992, l'avenir des villes pour 1993.
La FNESR est représentée au bureau des élus locaux et régionaux d'Europe.
La FNESR a poursuivi le travail de dynamisation des unions départementales en participant aux assemblées générales départementales de ses élus.

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

Composition de la commission nationale de contrôle financier (titulaires et suppléants confondus, issue du congrès de Bordeaux).
Président : Georges Beauchamp
Vice-présidents : Jean-Pierre Aubert, Patrick Peugeot, Jean-François Picheral, Michel Thauvin.
Françoise Boilletot, Françoise Gastebois-Mazeline, Dominique Jourdain, Régine Spinglard, Yvonne Théobald-Paoli, Jacques Bellanger, Jacques Calmon, Isidore Canope, Michel Dubois, Jean-Claude du Chalard, Lucien Dupuis, Jacques Jusforgues, Jacques Manceau, Michel Margnes, Georges Martel, Richard Moatti, Robert Moreau, Michel Meugnot, Michel Raffet, Jean Veber, Pierre Zemor.

Dans le cadre de la mission permanente qui lui est confiée, c'est-à-dire examiner les comptes du Parti, suivre l'exécution du budget, informer et alerter la direction du Parti sur des dépenses incompatibles avec les ressources, la commission nationale de contrôle financier a fonctionné très normalement et dans un climat de discrétion et de totale solidarité depuis le précédent congrès.

- Rappelons qu'elle ne possède aucun pouvoir de décision et que la direction du Parti n'a pas obligation de suivre ses recommandations.
- La commission a procédé à des sondages de la comptabilité. Elle a pu ainsi constater la bonne tenue des livres comptables et éprouver la compétence du personnel affecté à cette tâche, lequel s'est efforcé de faciliter sa mission de contrôle.
- La commission a enregistré et suivi le fort endettement dû à la liquidation de certains organismes liés au Parti, mais aussi à des dépenses occasionnées par des secrétariats qui n'avaient pas pris conscience de l'impérieuse nécessité de revenir à un fonctionnement plus conforme aux ressources du Parti.
- Un audit effectué par des camarades spécialistes a permis d'obtenir une radiographie et de fournir à la direction un ensemble d'informations sur des organismes associés (FNESR, AFPS, "Vendredi", SCI Editions de l'an 2000).
- La trésorerie en a tiré des enseignements en même temps qu'elle s'appliquait avec succès à s'adapter aux exigences des lois de financement public de 1988 et de 1990 (plan comptable, informatisation, comptabilité quotidienne, enfin, toutes les exigences légales).
- La commission s'est attachée à suivre l'exécution du budget et a constaté que, dans l'ensemble, les résultats étaient conformes aux prévisions. Rappelons à ce sujet que le PS est le premier parti à avoir publié son budget.
- En outre, la commission s'est associée à la trésorerie pour encourager la consolidation des comptes dans un grand nombre de fédérations. Celles-ci, d'ailleurs, sont parfois largement endettées à l'égard du national, ce qui contribue à l'accroissement du découvert bancaire de la trésorerie nationale.

Il nous appartient de déclarer que nous avons constaté les efforts faits par la trésorerie pour anticiper les difficultés budgétaires de 1994 et des années suivantes (plan de départs volontaires, FNE avec un accompagnement social convenable et réduction des dépenses de certains gros postes budgétaires). Mais, en même temps, nous sont apparues les difficultés rencontrées par la trésorerie pour faire respecter certaines décisions budgétaires, en raison du manque de moyens dont elle dispose pour contrôler en amont les engagements de dépenses.

PROPOSITIONS

- Il appartient à la commission d'indiquer des pistes de réflexion fournies à la direction du Parti qui fera les choix conformes à sa ligne politique.

1. Maintenir dans la mesure du possible le patrimoine immobilier.
2. Poursuivre l'effort pour réduire la masse salariale en tenant compte des questions humaines.
3. Procéder à l'examen approfondi de la conception et diffusion de "Vendredi" dont nous pensons qu'il sera impossible de poursuivre la diffusion gratuite.
4. Réfléchir sur l'utilité des organisations satellites (poids des locations et salaires).
5. Condamner l'attitude des élus locaux et nationaux qui utilisent le prétexte de la fiscalisation pour ne plus s'acquitter de leurs cotisations. A ce sujet, la commission propose à la direction du Parti de soumettre un amendement au vote du congrès : "Tout camarade candidat à une élection locale ou nationale devra obligatoirement déposer en même temps que sa déclaration de candidature, une autorisation de prélèvement bancaire automatique auprès de sa fédération ou du national, seule garantie réelle du paiement de sa cotisation. Si cette disposition n'était pas respectée, la candidature serait de facto considérée comme nulle."

COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

La commission nationale des conflits est issue du congrès de Rennes. Sa composition n'a pas changé en 3 ans et demi. Son président, François Borella, et ses trois vice-présidents, Philippe Farine, Jean-Michel Rosenfeld et Bernars Le Savouroux, ont été élus à l'unanimité lors de sa première réunion, le 30 mars 1990.

Depuis cette date, la commission a tenu 20 réunions (5 en 1990, 6 en 1991, 6 en 1992, 3 en 1993 et a examiné et réglé 80 affaires (19 en 1990, 34 en 1991, 22 en 1992, 5 en 1993). Dans tous les cas, sauf un, elle a pris sa décision à l'unanimité, après débat sur la décision elle-même et sur les termes de la motivation.

● En saisine directe (affaires intéressant plusieurs fédérations, un parlementaire, une indiscipline de l'article 11-20 3°), la CNC a connu 6 affaires. Elle s'est déclarée incompétente dans 3 cas et s'est prononcée dans les 3 autres. Le comité directeur des 11 et 12 avril 1992, qui était seul compétent pour se prononcer, a suivi l'avis du président de la CNC dans l'affaire des indisciplines collectives lors des élections régionales de mars 1992.

● Par voie d'appel, la CNC a connu 74 affaires. Dans 20% des cas, elle a confirmé la décision de la commission fédérale des conflits. Dans 35% des cas, elle a annulé purement et simplement la décision de la CFC sans prononcer de sanction car il y avait violation grave de la procédure (audition non contradictoire, non-convocation des intéressés, faits invoqués trop anciens, etc.). Dans 45% des cas, elle a modifié la décision de la CFC en jugeant les faits établis et la procédure respectée mais la sanction trop lourde. Dans 3 cas, elle a désigné l'un de ses membres pour une enquête sur place et sur pièces et/ou une tentative de conciliation.

Ce bilan statistique appelle quelques remarques.

● La première concerne le fonctionnement des CFC et la place de la procédure des conflits dans la vie du Parti. Le bilan est paradoxal. Je siège depuis 1979 à la CNC et je constate que les CFC ont en général mieux fonctionné après mars 1990 qu'avant. En même temps, les conflits ont été plus nombreux et la propension à ne prononcer qu'une sanction, l'exclusion, s'est accrue.

La CNC, en réformant près de la moitié des sanctions prises au niveau fédéral, a tenu à rappeler que les faits d'indiscipline ne sont pas tous d'égale gravité et que l'exclusion ne peut être que la sanction de fautes d'une particulière gravité. Elle a souvent assorti sa décision de conseils d'apaisement.

● La seconde concerne l'utilisation et la procédure de conflit. La CNC a été conduite à rappeler sa signification. Dès ma prise de fonction de président, j'ai adressé aux premiers secrétaires fédéraux et aux présidents des CFC une lettre leur rappelant quelques-uns des principes et des règles qui gouvernent la matière. L'essentiel se résume dans la distinction entre les questions disciplinaires qui sont justiciables de la procédure des conflits et les questions politiques qui relèvent des instances politiques du Parti. Dans le premier cas, il importe de rappeler que, si les commissions des conflits ont une composition calquée sur celle des organes politiques, elles n'ont pas le même rôle, ni la même manière de fonctionner. En particulier, les principes d'un "parti de droit", sur le modèle de l'Etat de droit, s'imposent à elles et aux organes politiques : droit d'être entendu et jugé contradictoirement, indépendance des commissions, égalité statutaire de leurs décision. En outre, la CNC, dans une note publiée le 19 octobre 1991 dans "PS-Info", a rappelé que la composition politique des listes électorales pour les élections régionales, ou autres, ne relevaient pas de sa compétence dès lors que les règles statutaires de désignation des candidats étaient respectées.

● La troisième concerne 3 cas particuliers et délicats. S'agissant d'organes de coopération intercommunale entre communes n'appartenant pas au même département, les statuts sont muets sur l'organe politique du Parti chargé de désigner les candidats aux fonctions électives de ces organes. La CNC avait suggéré une solution qui n'a pas été retenue par les fédérations concernées. En second lieu, la CNC a rappelé fortement, à plusieurs reprises, que les comportements des adhérents agissant en tant que membres ou responsables d'organismes extérieurs au Parti, et sur mandat de ces organismes, ne pouvaient fonder une demande de contrôle. En troisième lieu, la question très délicate de membres du Parti qui se portent candidats à côté de, ou contre, les candidats régulièrement investis par le Parti a posé bien des problèmes dans deux situations très différentes. D'une part celle où il y a contradiction entre les décisions des instances locales et celles des instances fédérales ou nationales, en dépit des principes clairs posés dans les statuts. En second lieu, lorsque la procédure automatique de l'article 11-20 1° n'a pas été utilisée à temps (constatation que l'intéressé s'est mis hors du Parti) et qu'ultérieurement une demande de contrôle est diligentée contre lui.

● La quatrième concerne la liberté d'expression de membres du Parti dans la presse. L'article 12-2 des statuts a souvent été invoqué contre des adhérents de tout niveau de responsabilité pour demander une sanction. La commission nationale des conflits a jugé à plusieurs reprises que cet article ne pouvait être la base de sanction que si les opinions émises étaient contraires à la déclaration de principes du Parti ou portaient atteinte à l'honneur et à l'intégrité de membres du Parti. Elle a en particulier appliqué cette jurisprudence dans les contentieux nés de la guerre du Golfe et du référendum sur Maastrischt.

● En conclusion, la CNC estime avoir bien rempli le mandat que les militants du Parti lui ont confié et qu'elle a eu à remplir dans des circonstances souvent difficiles.

Elle remercie sa secrétaire de l'aide efficace et de la collaboration amicale qu'elle lui a fournies.

Elle porte témoignage de la totale indépendance dont elle a bénéficié de la part des organes politiques nationaux du Parti et du sentiment de ses propres responsabilités qui en est résulté.

GROUPE SOCIALISTE ASSEMBLEE NATIONALE

Le rapport statutaire sur l'activité du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ne peut se limiter à l'énumération traditionnelle des textes de loi votés depuis le dernier congrès statutaire. Il doit aussi revenir sur la défaite électorale des élections législatives de mars 1993.

LA VIE DU GROUPE SOCIALISTE AVANT MARS 1993

Un hommage particulier doit être rendu aux députés socialistes, hommes et femmes qui ont, au cours de la précédente législature, accompli un extraordinaire travail législatif permettant de poursuivre la modernisation de notre pays. Plus de 450 lois ont été votées parmi lesquelles le RMI, la CSG, la réforme du Code pénal, la solidarité entre les communes, un effort sans précédent en faveur de l'éducation et de la recherche. Cet hommage doit être également adressé aux deux présidents de groupe qui se sont succédés durant cette période : Louis Mermaz et Jean Auroux.
Dans une période particulièrement délicate et en l'absence de majorité absolue, l'un et l'autre ont su animer le groupe socialiste.

L'ECHEC DES LEGISLATIVES DE MARS 1993

Il sera toujours possible de disserter sur l'injustice de la défaite de mars 1993. Avant d'étudier les conséquences que cet échec entraîne sur l'action du groupe et son fonctionnement, rappelons combien il a été frappé, dès le début de la nouvelle législature, par la fin tragique de notre ami de toujours, Pierre Bérégovoy, homme d'Etat et homme d'honneur.

DE LA MAJORITE A L'OPPOSITION

Beaucoup des nôtres ont été battus et face au raz-de-marée de la droite, amplifié par le scrutin majoritaire, bien des défaites paraissent amères.
Une telle somme d'expérience et de compétences ne peut disparaître. Le groupe socialiste associera le plus souvent possible d'anciens députés à sa réflexion. Notre combat est le leur, leur combat de reconquête est le nôtre.
Il n'est pas concevable de ne pas évoquer les mesures qu'à contre-cœur, dans un climat difficile, le groupe socialiste a dû prendre à l'égard de son personnel dont l'effectif a été réduit de plus de moitié.
A celles et à ceux dont nous avons dû nous séparer, un grand merci pour la qualité du travail accompli auprès des députés socialistes, souvent depuis de longues années.
Réapprendre à être l'opposition de gauche, réapprendre à être une opposition, peu nombreuse, certes, dans l'hémicycle, mais combative pour défendre ses valeurs et ses idées, c'est la tâche que le groupe socialiste s'est fixée lors de la session de printemps.
Il faut reconnaître que le conservatisme affiché, les étapes successives de régression sociale du gouvernement et de sa majorité de droite à l'Assemblée nationale ne pouvaient qu'aider le groupe à reprendre vigueur et combativité.

BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DU PRINTEMPS 1993

• Sur la méthode

Précipitation et volonté de légiférer sans concertation préalable ont caractérisé la méthode du gouvernement dans ses rapports avec le Parlement tout au long de cette première session de la législature. Le règlement de l'Assemblée nationale a été bafoué. Des textes ont été examinés en violation de la Constitution.
Aurait-on imaginé, début avril, qu'avec une telle majorité, le gouvernement en viendrait à utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter ses textes ? Or, il l'a fait.

• Sur le plan social

On ne peut imaginer, en six mois, plus fort recul de la solidarité.
Aux uns, ceux qui possèdent le plus, des allègements fiscaux sans contrepartie.
Aux autres, les plus modestes, les classes moyennes : déflation salariale et augmentation des charges alors que la situation économique, le chômage et les risques de rupture sociale s'aggravent.

• Des choix idéologiques

Ecole publique, universités, contrôles d'identité, immigration, droit de la nationalité, privatisation, retraites, protection sociale : des pans entiers de notre législation ont été chambardés, le plus souvent en privilégiant des discours idéologiques destinés à occulter tantôt l'inertie, tantôt les changements de cap du gouvernement confronté à une situation économique dont chacun a pu mesurer la détérioration rapide.

• Activité du groupe socialiste et perspectives d'avenir

Les députés socialistes ont combattu pied à pied ces dispositions parvenant notamment, avec leurs collègues sénateurs, à faire échec à la droite en ce qui concerne l'aggravation de la loi Falloux.
Ils ont saisi le Conseil constitutionnel qui leur a donné raison sur de nombreux points, notamment les textes de loi Pasqua qui ont fait des étrangers les boucs émissaires de la crise (Code de la nationalité, contrôles d'identité, droit d'asile, loi sur l'enseignement supérieur, etc.).
Notre opposition sera sans concession mais toujours guidée par la volonté de débattre, d'expliquer et de défendre les valeurs auxquelles nous croyons.

GROUPE SOCIALISTE SENAT

A la fin de la session de printemps 1993, le groupe socialiste du Sénat comptait soixante et onze membres dont deux apparentés et quatre rattachés administratifs.

Entre janvier et fin août 1993, le groupe a posé :
- 12 questions d'actualité au gouvernement (séance mensuelle du jeudi),
- 3 questions orales avec débat,
- 8 questions orales sans débat,
- 531 questions écrites.

Il a déposé :
- 8 questions de loi
- 6 recours au Conseil constitutionnel (loi de finances rectificative, Code de la nationalité, enseignement supérieur, Banque de France, immigration, Code de procédure pénale).

LOIS

Au cours de la sessions de printemps, c'est la commission des lois qui a été saisie du plus grand nombre de textes, la plupart idéologiquement lourds et portant atteinte aux grands principes républicains. Pour chacun de ces textes, le groupe s'est fortement mobilisé. En témoigne une présence nombreuse en séance, une participation active au débat (motions de procédure, amendements) et la saisine systématique du Conseil constitutionnel qui a conclu à l'annulation d'un grand nombre de dispositions sur l'ensemble de ces textes.

SONT INTERVENUS DANS LES DEBATS

Code de la nationalité
J.-L. Mélenchon, F. Autain, Ben Guiga, Claude Estier, Ch. Metzinger, G. Penne, F. Seligmann.

Procédure pénale
Dreyfus-Schmidt, Ben Guiga, F. Seligmann.

Entrée en vigueur du nouveau Code pénal
Dreyfus-Schmidt, A. Garcia, Ben Guiga.

Immigration
G. Penne, Ben Guiga, F. Seligmann, Dreyfus-Schmidt, Claude Estier, L. Perrein.

Contrôle d'identité
J.-L. Mélenchon, Dreyfus-Schmidt, Ben Guiga, F. Seligmann, Claude Estier.

En outre, le groupe a voté contre la proposition de loi Larché relative au financement et au plafonnement des dépenses électorales (texte en instance à l'Assemblée nationale) et s'est abstenu sur la proposition de loi relative au vote par procuration.

Enfin, le projet de loi de révision constitutionnelle a été suivi par Pierre Mauroy, J.-P. Masseret et plus particulièrement par Dreyfus-Schmidt, qui s'est exprimé au nom du groupe, le 19 juillet, au congrès de Versailles.

AFFAIRES SOCIALES

La majorité sénatoriale a principalement adopté le projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage, prélude à la loi quinquennale pour l'emploi dite plan Giraud. Les socialistes ont également voté contre le texte sur les pensions de retraite et la sauvegarde de la protection sociale en dénonçant (Madeleine Dieulangard, Ch. Metzinger) la mise en cause de la retraite à 60 ans ainsi que l'absence d'une allocation dépendance et d'une réelle garantie du financement des retraites.

AFFAIRES CULTURELLES

Les sénateurs socialistes ont mené une rude bataille sur les deux textes concernant l'enseignement : la proposition de loi permettant aux universités de s'organiser de façon autonome (texte annulé par le Conseil constitutionnel) et la proposition de loi concernant l'aide des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privé qui n'a pu être adoptée grâce à la bataille d'amendements menée par les sénateurs socialistes (J.-L. Carrère, Dreyfus-Schmidt, F. Seligmann, J.-L. Mélenchon, Ben Guiga, G. Delfau, F. Sérusclat, F. Autain, R. Regnault) jusqu'au dernier jour de la session ordinaire.

AFFAIRES ECONOMIQUES

Le groupe socialiste ne s'est pas opposé à l'adoption de quelques textes techniques, politiquement mineurs, et qui n'ont pas suscité de débats passionnés. Un débat d'orientation sur l'aménagement du territoire a eu lieu les 18 et 19 mai, au cours duquel sont intervenus A. Garcia, Bony, G. Delfau, R. Regnault, P. Raoult, Vidal et Moreigne, membres du groupe de travail qui a été mis en place sur cette question.

FINANCES

Le collectif 1993 a donné l'occasion au groupe (J.-P. Masseret, P. Loridant, R. Regnault, F. Sérusclat, R. Laucournet, R. Bernard) de dénoncer la politique du gouvernement en matière économique et fiscale. Le groupe a en outre bataillé longuement contre la loi sur les privatisations (J.-P. Masseret, P. Loridant, Bergé-Lavigne, F. Autain) et contre la réforme du statut de la Banque de France (P. Loridant) sur lequel le Conseil constitutionnel a suivi le recours du groupe en censurant les articles 1 et 7 du projet de loi.

AFFAIRES EUROPEENNES

Dans le cadre des questions orales avec débat sur un sujet européen, A. Rouvière est intervenu sur le principe de subsidiarité et sur la politique de la concurrence et J.-P. Masseret sur les négociations commerciales.

Il faut encore indiquer que, pendant les sessions, le groupe publie un bulletin ordinaire adressé, outre aux sénateurs et à leurs assistants, à une centaine de personnes. Il contient le mot du président et, à l'initiative des collaborateurs du groupe, le point sur de grandes questions d'actualité, l'analyse des textes législatifs à venir en discussion, des éléments de réponse au courrier, la liste des questions écrites et une revue de presse internationale.

PARLEMENT EUROPEEN

Président de la délégation socialiste française (DSF)
Claude Cheysson, depuis le 18 juin 1989

1989-1994

● Les cinq années de législature du Parlement européen ont été marquées par des événements historiques de portée considérable.
- Dès novembre 1989, le mur de Berlin éclate. L'Allemagne est réunifiée. La charge économique et financière, sociale, sur l'ancienne Allemagne de l'Ouest se révèle plus lourde qu'on ne l'avait attendu. La priorité des dirigeants allemands se déplace de la construction européenne vers la consolidation allemande.
- L'acte unique, en 1986, assurait la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux et livrait en fait l'espace communautaire aux forces du marché. A Maastricht, en 1992, il fut alors décidé de tenter d'encadrer, de réguler le jeu de l'économie du marché par des décisions d'ordre politique. Les réactions des opinions n'ont pas cessé depuis lors de se durcir face à un tel progrès, pourtant indispensable, de la construction européenne.
- Après de glorieuses années de croissance économique, les pays anciennement industrialisés connaissent la crise. Les progrès en productivité -particulièrement en France- ont des conséquences naturelles désastreuses pour l'emploi. Les tendances, non moins naturelles, de l'économie libérale sauvage sont d'ignorer les faibles, les inutiles, donc d'écarter les étrangers et de limiter le coût de la charité aux exclus.

● En face de ces très graves développements, il était important de confirmer la construction européenne et il ne l'était pas moins de le faire dans une inspiration de gauche, mettant au premier plan le sort de tous, faibles et forts, riches et pauvres, dans l'affirmation des responsabilités des puissances publiques, contrôlées démocratiquement.

● En ce qui concerne l'Europe, l'action tenace et résolue du président Mitterrand, exprimée par les ministres socialistes, pouvait et devait être accompagnée, voire orchestrée par les institutions communautaires. Le rôle du président socialiste de la commission de Bruxelles a été important. Il convenait que le Parlement européen jouât son rôle.

● Or, le groupe socialiste est le plus important du Parlement européen. Il est dirigé par le camarade Jean-Pierre Cot. La délégation socialiste française a placé son action dans ce cadre.

● Elle était bien placée au niveau le plus élevé du Parlement, par la présence du président du groupe, mais aussi par l'action d'une vice-présidente fort appréciée de tous les parlementaires, et par la responsabilité assumée par des camarades de la DSF à la présidence et à la coordination de plusieurs des commissions et délégations interparlementaires du Parlement : commission du développement juridique, économique et monétaire, délégations Maghreb, Autriche, Golfe, Hongrie, Israël, et aussi la vice-présidence du Parti des socialistes européens confiée à notre camarade Gérard Fuchs.

● Comme cela a été rapporté dans le précédent rapport statutaire, notre action a porté fortement sur les politiques sociales, et plus précisément sur les moyens de se protéger contre les excès du libéralisme, grâce à une représentation équitable des travailleurs et, d'une manière plus générale, d'assurer le respect des droits de l'homme.

● Une telle action doit bien sûr être complétée par l'intervention économique et financière de la Communauté au profit des régions les moins bien dotées et dans la volonté de susciter et multiplier des initiatives européennes de croissance.

● Une telle orientation couvre le volet agricole, le secteur rural, que l'on ne saurait sacrifier aux ambitions exportatrices des Etats-Unis. Elle doit être développée et accrue dans la protection de l'environnement et par des politiques industrielles telles que prévues par les accords de Maastricht.

● L'action commune des douze économies communautaires ne peut être programmée par la puissance publique, planifiée même, que si les termes de l'échange sont stabilisés. La DSF a donc résolument appuyé les propositions d'union monétaire. En face du dollar US et des spéculateurs, il faut une monnaie unique européenne forte.

● Au titre des actions nécessairement communes dans un marché unique, notre intervention a été forte et parfois déterminante, dans le domaine de la santé et pour affirmer les droits de propriété intellectuelle souvent menacés dans le monde anglo-saxon.

● Le rôle du Parlement européen en politique étrangère est réduit. Il le sera moins avec la mise en œuvre de Maastricht. Dès maintenant, on doit relever nos interventions face aux demandes nombreuses et parfois peu réalistes d'élargissement. Nous aimerions accueillir les pays qui peuvent accepter toutes les contraintes de l'union européenne, et en premier lieu les pays scandinaves, qui sont animés par les mêmes motivations d'ordre social que nous.

● Nos relations avec des pays proches de nous mais inaptes à entrer dans la Communauté devront également prendre une forme économique intégrée. C'est dans le cadre de solutions confédérales -comme l'a dit le président Mitterrand- que nous agirons avec les pays de l'Europe centrale et de l'Est. C'est dans un cadre semblable que notre délégation recommande d'œuvrer avec les pays du bassin méditerranéen. Pour ces derniers, la perspective de construction d'une coopération entre la Communauté et leur région est plus claire depuis la conclusion du premier accord israélo-palestinien

● Bien entendu, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, l'activité de notre délégation est à tout moment favorable à l'affirmation d'une politique européenne Nord-Sud : convention de Lomé, accords avec d'autres régions d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique, aide humanitaire, notamment alimentaire.

● Au terme de l'actuelle législature, il était bon de présenter ce rapport d'ensemble. Il faut noter que l'action de la DSF n'a été utile que grâce à la remarquable entente entre les six femmes et les quinze hommes, les seize socialistes et les cinq apparentés de la délégation (après démission d'un membre qui a quitté le PS).

● Il faut enfin souligner qu'une telle action exige la présence assidue, souvent lourde, de la plupart des députés socialistes aux réunions de Strasbourg et de Bruxelles. C'est une condition impérative de l'action qui doit être soulignée à l'avant-veille de l'élection européenne du 12 juin 1994. ■

• COMPLEMENTS ET MODIFICATIONS •
DES LISTES DE SIGNATAIRES DE MOTION

▼ MOTION A ▼

AJOUTER
- Patrick ALLEMAND — *Alpes-Maritimes*
- Jean-Pierre BOULIER — *Meuse*
- Serge BRIAND — *Hauts-de-Seine*
- Marianne BRUNO-ROUTIER — *Loire-Atlantique*
- Alain BUREAU — *Eure*
- Gilbert CHABROUX — *Rhône*
- Yvette DAVANT — *Paris*
- Albert FACON — *Pas-de-Calais*
- Andre LEJEUNE — *Creuse*
- Robert LOIDI — *Haute-Garonne*
- Paul LUSSAULT — *Indre-et-Loire*
- Daniel MARCOVITCH — *Paris*
- Daniel MAYER — *Essonne*
- Andre PINCON — *Mayenne*
- Albert RAMASSAMY — *La Réunion*
- Louis REGULIER — *Paris*
- Michel ROLANT — *Alpes-Maritimes*
- Yannick VAUGRENARD — *Loire-Atlantique*

SUPPRIMER
- Joelle DUSSEAU — *Gironde*

RAJOUTER
- Laure LATASTE — *Gironde*

LIRE
- Edmond ROLLAND — *Vaucluse*
- Michel RAFFET — *Paris*

▼ MOTION B ▼

AJOUTER
- Fernand BARBOZA — *Nièvre*
- Gilbert BRAMI — *Paris*
- Edmonde CHARLES-ROUX — *Bouches-du-Rhône*
- Guy DESTREM — *Ariège*
- Paul FAY — *Loire*
- Jean FRADIN — *Allier*
- Michel GAG — *Territoire de Belfort*
- Madeleine GERALD — *Haute-Vienne*
- Jean-Michel GUERRE — *Allier*
- Raymond LLORCA — *Lot*
- Jean MICHEL — *Puy-de-Dôme*
- Christiane MORA — *Indre-et-Loire*
- Jean-François MOUTET — *Meurthe-et-Moselle*
- Jean-François PRETE — *Bouches-du-Rhône*
- Maurice VIOLS — *Hérault*

▼ MOTION C ▼

AJOUTER
- Jean BADUEL — *Lot*
- Philippe BERTHAUD — *Côte-d'Or*
- Marc BEYNET — *Hautes-Alpes*
- Antoine CANQUES — *Val-d'Oise*
- Christian CHANCEAU — *Haute-Loire*
- Jean COLIN — *Saône-et-Loire*
- Michel CORNUS — *Tarn*
- Alain DALENCOURT — *Yvelines*
- Nathalie GAUTIER — *Rhône*
- Jacques GUITARD — *Landes*
- Bernard LE SAVOUROUX — *Hauts-de-Seine*
- Bernard LOING — *Calvados*
- Noelle MANGIN — *Meuse*
- Albert-Patrice PEIRANO — *Ardennes*
- Michel REGNIER — *Pas-de-Calais*
- Pierre RIVIERE — *Rhône*
- Raymond TACHE — *Meurthe-et-Moselle*
- Octave TRISTANI — *Corse*

SUPPRIMER
- Georges RIEUX — *(Aude)*

nous prie de signaler qu'il n'est pas signataire de la motion C

Collection Jean Jaurès

MOTI

CONSEIL NATIONAL ET CO

Marc ABADIE	*(Tarn)*
Jean-François ACOT-MIRANDE	*(Gironde)*
Maurice ADEVAH-POEUF	*(Puy-de-Dôme)*
Yannick AINOUCHE	*(Val-d'Oise)*
Bernard ALEXANDRE	*(Hérault)*
Bernard ALEXANDRE	*(Puy-de-Dôme)*
Claude ALLEGRE	*(Hérault)*
Jacqueline ALQUIER	*(Tarn)*
Jose AMAR	*(Essonne)*
Agnes AMSELLEM	*(Ain)*
Michele ANDRE	*(Puy-de-Dôme)*
Sylvie ANDRIEU	*(B.-du-Rhône)*
Jean-Jacques ANGLADE	*(B.-du-Rhône)*
Alain ANNE dit DUVAL	*(Paris)*
Gilbert ANNETTE	*(La Réunion)*
Alain ANZIANI	*(Gironde)*
Alain AREZKI	*(B.-du-Rhône)*
Yvonne ARROU-VIGNOD	*(Var)*
Vincent ASSANTE	*(Paris)*
Bertrand AUBAN	*(Hte-Garonne)*
F. AUBIN-VERDEILHAN	*(Paris)*
Albert AURIEL	*(Cantal)*
Jean AUROUX	*(Loire)*
Edwige AVICE	*(Isère)*
Jean-Marc AYRAULT	*(Loire-Atl.)*
Jean-Paul BACHY	*(Ardennes)*
Jean-Pierre BALLIGAND	*(Aisne)*
Pauline BANZO	*(B.-du-Rhône)*
Gerard BAPT	*(Hte-Garonne)*
Jean-Paul BAQUET	*(Puy-de-Dôme)*
Gilles BARDOU	*(Tarn)*
Alain BARRAU	*(Hérault)*
Claude BARTOLONE	*(Seine-St-Denis)*
Christian BATAILLE	*(Nord)*
Robert BATICLE	*(B.-du-Rhône)*
Umberto BATTIST	*(Nord)*
Patrick BAUER	*(Loir-et-Cher)*
Laurent BEAUVAIS	*(Orne)*
Roland BEIX	*(Charente-Maritime)*
Jean-Pierre BEL	*(Ariège)*
Gilles-Maurice BELLAICHE	*(Val-de-Marne)*
Jacques BELLANGER	*(Yvelines)*
Monique BEN-GUIGA	*F.F.E.*
B. BENEZ	*(B.-du-Rhône)*
Jean-Jacques BENOIT	*(Gironde)*
G. BERBESSOU-GUICHARD	*(Tarn)*
Pervenche BERES	*(Paris)*
Alain BERGOUNIOUX	*(Yvelines)*
Christophe BERGUES	*(Hts-de-Seine)*
Jean-Louis BERLAND	*(Vendée)*
Louis BERNARD	*(Yvelines)*
Jean-Noel BERNARD	*(B.-du-Rhône)*
François BERNARDINI	*(B.-du-Rhône)*
Claude BERNET	*(Hts-de-Seine)*
Marie-France BERRIN	*(Rhône)*
Dominique BERTINOTTI	*(Paris)*
Jean BESSON	*(Drôme)*
Jean-Marcel BICHAT	*(Aude)*
Martyne BLOCH	*(Nord)*
Patrick BLOCHE	*(Paris)*
Jean-Marie BOCKEL	*(Haut-Rhin)*
Yannick BODIN	*(Seine-et-Marne)*
David BOHBOT	*(Val-de-Marne)*
Gilbert BONNEMAISON	*(Seine-St-Denis)*
Maxime BONO	*(Charente-Maritime)*
François BORELLA	*(Meurthe-et-M.)*
Christophe BORGEL	*(Paris)*
Renee BOSC	*(Isère)*
Jean-Michel BOUCHERON	*(Ille-et-Vilaine)*
Christophe BOULANGER	*(Paris)*
Jean-Claude BOULARD	*(Sarthe)*
Pierre BOURGUIGNON	*(Seine-Maritime)*
Bernadette BOURZAI	*(Corrèze)*
Franck BOUTARIC	*(Paris)*
Malek BOUTIH	*(Essonne)*
Jacques BRAVO	*(Paris)*
Pierre BRANA	*(Gironde)*
Frederique BREDIN	*(Seine-Maritime)*
Serge BRIAND	*(Hts-de-Seine)*
Rene BRUC	*(Lozère)*
Alain BRUNE	*(Jura)*
Daniele BRUNEAU	*(Mayenne)*
Marianne BRUNO-ROUTIER	*(Loire-Atl.)*
Pascal BUCHET	*(Hts-de-Seine)*
Sylviane BULTEAU	*(Vendée)*
Michel BURILLE	*(Creuse)*
Vincent BURRONI	*(B.-du-Rhône)*
Daniel CABIEU	*(Calvados)*
Denise CACHEUX	*(Nord)*
Jacques CALMON	*(Corrèze)*
Jean-Christophe CAMBADELIS	*(Paris)*
Joel CANICAVE	*(B.-du-Rhône)*
Didier CARDON	*(Somme)*
Christophe CARESCHE	*(Paris)*
Françoise CARLE	*(Somme)*
Marie-Arlette CARLOTTI	*(B.-du-Rhône)*
Vincent CARLOTTI	*(Corse)*
Joel CARREIERAS	*(Hte-Garonne)*
Jean-Louis CARRERE	*(Landes)*
Yves CARROY	*(Puy-de-Dôme)*
Odette CASANOVA	*(Var)*
Pierre CASTAGNOU	*(Paris)*
Françoise CASTEX	*(Gers)*
Gilles CATOIRE	*(Hts-de-Seine)*
Yves CERATO	*(Val-de-Marne)*
Albert CERVERA	*(Hte-Garonne)*
Pascal CHAMPVERT	*(Val-de-Marne)*
Guy CHANFRAULT	*(Haute-Marne)*
Robert CHAPUIS	*(Ardèche)*
Michel CHARZAT	*(Paris)*
Marc CHATAIN	*(Rhône)*
Philippe CHAUVET	*(Paris)*
Jacques CHEREQUE	*(Meurthe-et-M.)*
Renee CHOMETTE	*(Allier)*
Alain CLAEYS	*(Vienne)*
Bernard CLAVAUD	*(Gard)*
Christophe CLERGEAU	*(Loire-Atl.)*
Michel COFFINEAU	*(Val-d'Oise)*
Lyne COHEN-SOLAL	*(Paris)*
François COLCOMBET	*(Allier)*
Yves COLMOU	*(Val-de-Marne)*
Gerard COLOMB	*(Rhône)*
Jean-Hugues COLONNA	*(Alpes-Mes)*
Bernard CORRE	*(Paris)*
Jean-Pierre COT	*(Savoie)*
Carole CRETIN	*(Meurthe-et-M.)*
Paulette-Pascale CROZON	*(Rhône)*
Jean-Pierre DAHMOUNI	*(Oise)*
Madeleine DARBEL	*(Hts-de-Seine)*
Philippe DARRIULAT	*(Seine-et-Marne)*
Michel DASSEUX	*(Dordogne)*
Yvette DAVANT	*(Paris)*
Jacques DAVIAU	*(Ille-et-Vilaine)*
Michel DAVID	*(Rhône)*
Robert DE CAUMONT	*(Hautes-Alpes)*
Marcel DEBARGE	*(Seine-St-Denis)*
Serge DEFOSSE	*(Nord)*
Jean-Claude DEGAND	*(Pas-de-Calais)*
Bertrand DELANOE	*(Paris)*
Yves DELAPORTE	*(Paris)*
Michel DELEBARRE	*(Nord)*
Bernard DELEBECQUE	*(Nord)*
Gerard DELFAU	*(Hérault)*
Jacques DELZORS	*(Haute-Savoie)*
Gerard DENECKER	*(Corrèze)*
Monique DENISE	*(Nord)*
Marie-Jo DENYS	*(Charente-Maritime)*
Bernard DEROSIER	*(Nord)*
Marie-Jose DESCAMPS	*(Moselle)*
Yvon DESCHAMPS	*(Rhône)*
Marcel DESSIAUME	*(Seine-St-Denis)*
Jean-Pierre DESTRADE	*(Pyrénées-Atl.)*
Marc DOLEZ	*(Nord)*
Yves DOLLO	*(Côtes-d'Armor)*
Genevieve DOMENACH-CHICH	*(Val-de-Marne)*
Rene DOSIERE	*(Aisne)*
Julien DRAY	*(Essonne)*
Tony DREYFUS	*(Paris)*
Marie-Eliane DRUT-GORJU	*(Ain)*
Michel DUBOIS	*(Paris)*
Claire DUFOUR	*(Paris)*
Dominique DUPILET	*(Pas-de-Calais)*
Françoise DURAND	*(Paris)*
Philippe DURAND	*(Manche)*
Josette DURRIEU	*(Htes-Pyrénées)*

GANISMES CENTRAUX •

ON A

MMISSIONS NATIONALES

Henri EMMANUELLI	*(Landes)*	Pierre GROS-VELOT	*(Paris)*	Claudine LAURENT	*(Essonne)*
Marcus ENYOUMA	*(Rhône)*	Daniel GROSCOLAS	*(Meurthe-et-M.)*	Henri LAVIOLE	*(Doubs)*
Roland ERTEL-PAU	*(Essonne)*	Odette GRZEGRZULKA	*(Loir-et-Cher)*	Gilbert LE BRIS	*(Finistère)*
Jean-Jacques ESPAGNACQ	*(Hte-Garonne)*	Jean GUERARD	*(Lot-et-Gar.)*	Jangui LE CARPENTIER	*(Calvados)*
Fabien ESTAVIALLE	*(Tarn)*	Jean-Noel GUERINI	*(B.-du-Rhône)*	Jean-Georges LECHNER	*(Hte-Garonne)*
Claude ESTIER	*(Paris)*	François GUEROUT	*(Yvelines)*	Didier LECONTE	*(Paris)*
Gerard EUDE	*(Seine-et-Marne)*	Gerard GUIBERT	*(Sarthe)*	Jean-Yves LE DEAUT	*(Meurthe-et-M.)*
Claude EVIN	*(Loire-Atl.)*	Didier GUILLAUME	*(Drôme)*	Jean-Yves LE DRIAN	*(Morbihan)*
Laurent FABIUS	*(Seine-Maritime)*	Catherine GUY-QUINT	*(Puy-de-Dôme)*	Catherine LE GALIOT	*(Hts-de-Seine)*
Philippe FARINE	*(Paris)*	Aline HABERER	*(Isère)*	Gerard LE GALL	*(Yonne)*
Jacques FAVIER	*(Yonne)*	Benoit HAMON	*(Finistère)*	Jean LE GARREC	*(Nord)*
Annie FAVRIE	*(Nord)*	P.-E. HENNERESSE	*(Char.-Maritime)*	Jean-Emmanuel LE GOFF	*(Finistère)*
Jean-Claude FAYMENDIE	*(Charente)*	Andre HENRY	*(Val-de-Marne)*	Jean-Marie LE GUEN	*(Paris)*
Nicole FEIDT	*(Meurthe-et-M.)*	Catherine HENRI-MARTIN	*(Puy-de-Dôme)*	Stéphane LEMONNIER	*(B.-du-Rhône)*
Bernard FERRAND	*(Aveyron)*	Jacques HEUCLIN	*(Seine-et-Marne)*	Pascale LE NEOUANNIC	*(Hérault)*
Jacques FERSTENBERT	*(Essonne)*	Jacques HEURTAULT	*(Val-de-Marne)*	Guy LENGAGNE	*(Pas-de-Calais)*
Daniel FILLOLA	*(Ariège)*	Pierre-Yves HEURTIN	*(Ille-et-Vilaine)*	Louis LE PENSEC	*(Finistère)*
Jean-Michel FORESTIER	*(Nord)*	Pierre HIARD	*(Somme)*	Bruno LE ROUX	*(Seine-St-Denis)*
Raymond FORNI	*(Belfort)*	Daniele HOFFMANN	*(Paris)*	Alain LE VERN	*(Seine-Maritime)*
Roger FOUGERES	*(Rhône)*	François HOLLANDE	*(Corrèze)*	Beatrice LEFRANC	*(Gironde)*
Daniel FRACHON	*(Yvelines)*	Jacques HORTALA	*(Aude)*	Alain LEGARREC	*(Paris)*
Michel FRANCAIX	*(Oise)*	Alain HUBERT	*(Paris)*	Alain LEJEUNE	*(Seine-Maritime)*
Anne-Catherine FRANCK	*(Paris)*	Jean-Paul HUCHON	*(Yvelines)*	Blandine LEJEUNE	*(Nord)*
Sylvie FRANCOIS	*(Paris)*	Hervé HUTIN	*(Paris)*	Roland LEMAIRE	*(Haute-Loire)*
Georges FRECHE	*(Hérault)*	Monique IBORRA	*(Hte-Garonne)*	Guy LENGAGNE	*(Pas-de-Calais)*
Bernard FRIMAT	*(Nord)*	Pierre JAGORET	*(Côtes-d'Armor)*	Yves LEONARD	*(Vaucluse)*
Gerard FUCHS	*(Seine-St-Denis)*	Serge JANQUIN	*(Pas-de-Calais)*	Yves LETOURNEUX	*(Maine-et-Loire)*
Colette GADIOUX	*(Haute-Vienne)*	Philippe JOACHIM	*(Pyrénées-Atl.)*	Rene LEUCART	*(Moselle)*
Robert GAIA	*(Var)*	Jean-Louis JOSEPH	*(Vaucluse)*	Max LEVITA	*(Hérault)*
Jacques GAILLARD	*(Charente-Maritime)*	Lionel JOSPIN	*(Hte-Garonne)*	Marie-Noelle LIENEMANN	*(Essonne)*
		Charles JOSSELIN	*(Côtes-d'Armor)*	Pierre LIMOUX	*(Paris)*
Isabelle GALESNE	*(Maine-et-Loire)*	Dominique JOURDAIN	*(Aisne)*	Gerard LINDEPERG	*(Loire)*
Dominique GAMBIER	*(Seine-Maritime)*	Marietta KARAMANLI	*(Sarthe)*	Robert LOIDI	*(Hte-Garonne)*
Georges GAROT	*(Mayenne)*	Mireille KERBAOL	*(Gironde)*	Georges LOUISOR	*(Guadeloupe)*
Pascal GASSIOT	*(Hte-Garonne)*	Boris KLISSITCH	*(Hts-de-Seine)*	Jean-Jacques LOZAC	*(Creuse)*
F. GASTEBOIS-MAZELINE	*(Paris)*	Jean-Pierrre KUCHEIDA	*(Pas-de-Calais)*	Paul LUSSAULT	*(Indre-et-Loire)*
Charles GAUTIER	*(Loire-Atl.)*	Christiane KUTTEN	*(Marne)*	Catherine MABRUT	*(Allier)*
Alain GEAY	*(Gers)*	Andre LABARRERE	*(Pyrénées-Atl.)*	Roger MADEC	*(Paris)*
François GEINDRE	*(Calvados)*	Jean-Pierre LACOMBE	*(Yvelines)*	Philippe MADRELLE	*(Gironde)*
Alain GEISMAR	*(Val-de-Marne)*	Mireille LACOMBE	*(Cantal)*	Pierre MAILLE	*(Finistère)*
Eva GENDRAULT	*(Maine-et-Loire)*	Jacques Lahaye	*(Allier)*	Guy MALANDAIN	*(Yvelines)*
Raymond GENSBURGER	*(Isère)*	Andre LAIGNEL	*(Indre)*	Dominique MALINGE	*(Loire-Atl.)*
Jean GERMAIN	*(Indre-et-Loire)*	Daniel LAJOUX	*(Meurthe-et-M.)*	Thierry MANDON	*(Essonne)*
Ahmed GHAYET	*(Paris)*	Jerome LAMBERT	*(Charente)*	Rene MANGIN	*(Moselle)*
Jean-Paul GIRAUD	*(Isère)*	Pascal LAMY	*(Eure)*	Didier MANIER	*(Nord)*
Jacques GIRMA	*(Hte Garonne)*	François LAMY	*(Essonne)*	Michel MARTEAU	*(Mayenne)*
Jean GLAVANY	*(Htes-Pyrénées)*	Jack LANG	*(Loir-et-Cher)*	Lucien MARTELET	*(B.-du-Rhône)*
Françoise GOERY-FARRE	*(Seine-St-Denis)*	Jean-Marie LANGLET	*(Allier)*	Gilles MARTINET	*(Paris)*
Daniel GOLBERG	*(Seine-St-Denis)*	Elisabeth LARRIEU	*(Paris)*	Jean-Pierre MASSERET	*(Moselle)*
Yvan GORRY	*(B.-du-Rhône)*	Jean-Pierre LARROQUE	*(Tarn)*	Didier MATHUS	*(Saône-et-Loire)*
Jacques-Pierre GOUGEON	*(Vienne)*	Mireille LARROUY	*(Aveyron)*	Michel MATRAS	*(Ain)*
Patrick GOUSSARD	*(Eure-et-Loir)*	Laure LATASTE	*(Gironde)*	Pierre MAUROY	*(Nord)*
Philippe GOUT	*(Vaucluse)*	Andre LAUR	*(Hte-Garonne)*	Alexandre MEDVEDOWSKY	*(B.-du-Rhône)*
Gerard GOUZES	*(Lot-et-Gar.)*	Jean LAURENT	*(Yvelines)*	Jean-Luc MELENCHON	*(Essonne)*
Jacques GRANIE	*(Tarn-et-Gar.)*	Nadine LAURENT	*(Essonne)*	Marlene MELISSE	*(Guadeloupe)*
Josette GRAVINA	*(Pas-de-Calais)*	Françoise LAURENT	*(Isère)*	Jacques MELLICK	*(Pas-de-Calais)*

• CANDIDATURES AUX ORGANISMES CENTRAUX •

MOTION A (suite)

CONSEIL NATIONAL ET COMMISSIONS NATIONALES (suite)

PATRICK MENNUCCI	*(B.-du-Rhône)*	CHRISTINE PUJOL	*(Aude)*	PATRICK SEVE	*(Val-de-Marne)*
J. MEUNE	*(Ain)*	JEAN-JACK QUEYRANNE	*(Rhône)*	FRANÇOIS SIMON	*(Hte-Garonne)*
JEAN-MARIE MICHEL	*(Vaucluse)*	PAUL QUILES	*(Tarn)*	ROBERT SIMON	*(Paris)*
ALAIN MICHEL	*(Indre-et-Loire)*	MOHAMMED RACHID	*(Meurthe-et-M.)*	RENE SOUCHON	*(Cantal)*
MICHELLAND-BIDEGAIN	*(Paris)*	GUY RAMIREZ	*(Essonne)*	BERNARD SOULAGE	*(Isère)*
DIDIER MIGAUD	*(Isère)*	ALEX RANLIN	*(Martinique)*	REGINE SRINGLARD	*(Pas-de-Calais)*
JOCELYNE MIR	*(Ain)*	HERVE RASCLARD	*(Drôme)*	GISELE STIEVENARD	*(Paris)*
ELISABETH MITTERRAND	*(Gers)*	CLAUDE RAYNAL	*(Hte-Garonne)*	OLIVIER STIRN	*(Calvados)*
ERIC MONTES	*(Seine-St-Denis)*	FRANÇOIS REBSAMEN	*(Côte-d'Or)*	DANIELLE STOESEL	*(Pyrénées-Atl.)*
JACQUES MOREAU	*(Val-de-Marne)*	JACQUES RESPAUD	*(Gironde)*	D. STRAUSS-KAHN	*(Val-d'Oise)*
MICHEL MORIN	*(Côtes-d'Armor)*	RENÉ RICARRERE	*(Pyrénées-Atl.)*	JEAN-GUY SUDRE	*(Lozère)*
PIERRE MOSCOVICI	*(Doubs)*	FRANÇOIS RICHARD	*(Vaucluse)*	JEAN-PIERRE SUEUR	*(Loiret)*
PATRICK MOTTARD	*(Alpes-Mes)*	ALAIN RICHARD	*(Val-d'Oise)*	SIMON SUTOUR	*(Gard)*
PATRICK MOUGENOT	*(Manche)*	GASTON RIMAREIX	*(Creuse)*	YVES TAVERNIER	*(Essonne)*
FRANCIS MUSARD	*(Gers)*	BERNARD RIVALTA	*(Rhône)*	MICHEL THAUVIN	*(Hauts-de-Seine)*
HENRI NALLET	*(Yonne)*	ANDREE RIVES	*(Rhône)*	D.-SYLVAINE THESSIER	*(Charente-Maritime)*
JEAN-FRANÇOIS NALLET	*(Gironde)*	YVES ROBERT	*(Aveyron)*		
MARIE-CLAUDE NECTOUX	*(Seine-et-M.)*	CLAIRE ROBILLARD	*(Essonne)*	OLIVIER THIAIS	*(Cher)*
RENE NEGRE	*(Tarn)*	JEAN ROBIN	*(Côtes-d'Armor)*	HENRI THIOT	*(Nord)*
VERONIQUE NEIERTZ	*(Seine-St-Denis)*	MICHEL ROCARD	*(Yvelines)*	FREDERIC THIRIEZ	*(Paris)*
ALAIN NERI	*(Puy-de-Dôme)*	GENEVIEVE ROCHEREAU	*(Essonne)*	ISABELLE THOMAS	*(Ille-et-Vilaine)*
MICHEL NEUGNOT	*(Côte-d'Or)*	L. ROCHOWIACK-MOREAU	*(Somme)*	ANNNE TILLAY	*(Paris)*
JEAN-PIERRE NEUMAN	*(Hte-Garonne)*	ALAIN RODET	*(Haute-Vienne)*	PHILIPPE TOURNEBISE	*(Rhône)*
PAULINE NEVE	*(Pyrénées-Atl.)*	GILBERT ROGER	*(Seine-St-Denis)*	GHISLAINE TOUTAIN	*(Paris)*
JEAN-PIERRE NEVILAN	*(Hte-Garonne)*	LOUIS ROGER	*(Marne)*	CATHERINE TRAUTMANN	*(Bas-Rhin)*
EUGENE NORDEN	*(DOM-TOM)*	JACQUES ROGER-MACHART	*(Hte-Garonne)*	M.-ANNICK TRENTAROSSI	*(Yvelines)*
GILLES NOUVIER	*(Essonne)*	JEAN-MICHEL ROLLOT	*(Val-d'Oise)*	JEAN-PIERRE TURON	*(Gironde)*
ANDRÉ ORSET	*(Drôme*	BERNARD ROMAN	*(Nord)*	AXEL URGIN	*(Seine-et-M.)*
ERIC OSMOND	*(Paris)*	JEAN-MICHEL ROSENFELD	*(Paris)*	NACK URS	*(Loire-Atl.)*
MICHEL OTTAWAY	*(Paris)*	PIERRE-ETIENNE ROSENSTHIEL	*(Bas-Rhin)*	GENEVIEVE VACHERET	*(Pas-de-Calais)*
ALAIN PAGLIONA	*(B.-du-Rhône)*	LAURENCE ROSSIGNOL	*(Paris)*	DANIEL VAILLANT	*(Paris)*
ROBERT PALUS	*(Gironde)*	JOEL ROUDIL	*(Hérault)*	MICHELE VALLADON	*(Yvelines)*
REGIS PASSERIEUX	*(Hérault)*	YVETTE ROUDY	*(Paris)*	DANIEL VANHOVE	*(Nord)*
FRANÇOIS PATRIAT	*(Côte-d'Or)*	DOMINIQUE ROULET	*(Indre)*	MICHEL VAUZELLE	*(B.-du-Rhône)*
GEORGE PAU-LANGEVIN	*(Paris)*	MARTINE ROURE	*(Rhône)*	JEAN VEBER	*(Nord)*
VICTOR PECASTAING	*(Landes)*	ALAIN ROUSSET	*(Gironde)*	THIERRY VERGNAUD	*(Bouches-du-Rhône)*
JOEL PENA	*(B.-du-Rhône)*	ANDRE ROUVIERE	*(Gard)*		
DANIEL PERCHERON	*(Pas-de-Calais)*	ANDRE ROYER	*(Gironde)*	ANDRE VEZINHET	*(Hérault)*
FRÉDÉRIC PEREZ	*(Rhône)*	PHILIPPE ROYERE	*(Paris)*	GEORGES VIANES	*(Ain)*
JEAN-CLAUDE PEREZ	*(Aude)*	MICHELE SABBAN	*(Val-de-Marne)*	PIERRE VICTORIA	*(Morbihan)*
NICOLE PERY	*(Pyrénées-Atl.)*	ALI SAIDI	*(Yvelines)*	PIERRE VIDAL	*(Gard)*
MARYVONNE PETIT-LOEH	*(Moselle)*	REGINE SAINT-CRIQ	*(Hts-de-Seine)*	PHILIPPE VIDAL	*(Seine-Maritimes)*
J.-C. PETITDEMANGE	*(Bas-Rhin)*	GISELE SAINT-LAURENT	*(Dordogne)*	PATRICK VIDAL	*(Cantal)*
PATRICK PEUGEOT	*(Paris)*	MICHEL SAINTE-MARIE	*(Gironde)*	MARIE-HELENE VIDAL	*(Ille-et-Vilaine)*
MICHEL PEZET	*(B.-du-Rhône)*	JACQUES SALVATOR	*(Seine-St-Denis)*	ALAIN VIDALI	*(Var)*
CATHERINE PICARD	*(Manche)*	THAIMA SAMMAN	*(Val-d'Oise)*	MICHEL VIENOT	*(Ain)*
CHRISTIAN PIERRET	*(Vosges)*	MICHEL SAMUEL-WEIS	*(Haut-Rhin)*	PATRICK VIVERET	*(Paris)*
FERNAND PIETRI	*(B.-du-Rhône)*	PHILIPPE SANMARCO	*(B.-du-Rhône)*	GEORGES VOIRNESSON	*(Haute-Marne)*
JEAN-JACQUES PIETTE	*(Seine-St-Denis)*	JEAN-JACQUES SANVERT	*(Seine-St-Denis)*	PHILIPPE VUILQUE	*(Ardennes)*
BERNARD PIGAMO	*(B.-du-Rhône)*	MICHEL SAPIN	*(Hts-de-Seine)*	BERNARD WALLOIS	*(Somme)*
CLAUDE PIGEMENT	*(Paris)*	ALAIN SAUVRENEAU	*(Essonne)*	HENRI WEBER	*(Seine-St-Denis)*
JEAN-PAUL PLANCHOU	*(Seine-et-M.)*	ELIANE SBRUGNERA	*(Pyrénées-Atl.)*	LUCIEN WEYGAND	*(B.-du-Rhône)*
PIERRE POCHON	*(Ain)*	PIERRE SCHAPIRA	*(Paris)*	CLAUDE WILQUIN	*(Pas-de-Calais)*
BERNARD POIGNANT	*(Finistère)*	JACQUES-ANDRE SCHNECK	*(Paris)*	KOFI YAMGNANE	*(Finistère)*
HENRI PRADEAUX	*(Dordogne)*	BERNARD SCHREINER	*(Yvelines)*	PIERRE ZEMOR	*(Val-de-Marne)*
DANIEL PREEL	*(Seine-et-M.)*	FRANÇOISE SELIGMANN	*(Hts-de-Seine)*	CHRISTIAN ZYTYNSKI	*(Pas-de-Calais)*

Collection Archives

• CANDIDATURES AUX ORGANISMES CENTRAUX •

MOTION B

CONSEIL NATIONAL ET COMMISSIONS NATIONALES

ANNICK AGUIRRE	*(Gironde)*
CLAUDINE BARBIN	*(Cher)*
PHILIPPE BASSINET	*(Hauts-de-Seine)*
JEAN-PIERRE BEQUET	*(Val-d'Oise)*
MICHEL BEREGOVOY	*(Seine-Maritime)*
HENRY BERTHOLLET	*(Drôme)*
YVES BERTRAND	*(Seine-Maritime)*
FRANÇOISE BOILLETOT	*(Doubs)*
LOUISE BROCAS	*(Paris)*
FRANÇOIS CASSANY	*(Allier)*
MARIE-THERESE CAZANAVE	*(Seine-Saint-Denis)*
NICOLE CHABOT-DUPEYROUX	*(Hauts-de-Seine)*
RAYMONDE CHARPENTIER	*(Aube)*
DIDIER CHOUAT	*(Côtes-d'Armor)*
YANN CLOCHEC	*(Paris)*
JEAN-LOUIS COTTIGNY	*(Pas-de-Calais)*
GUY CROUPY	*(Loire-Atlantique)*
PHILIPPE D'AYRENX	*(Val-d'Oise)*
MICHEL DEBOUT	*(Loire)*
JEAN DELPY	*(Corrèze)*
HERVE DESHAYES	*(Haute-Garonne)*
PAUL DHAILLE	*(Seine-Maritime)*
RAYMOND DOUYERE	*(Sarthe)*
CLAUDE DUBEAU	*(Aude)*
CEDRIC DUPONT	*(Pas-de-Calais)*
SIMONE FIGUET	*(Alpes-Maritimes)*
FREDERIC FILLION	*(Oise)*
DOMINIQUE FLEURAT	*(Indre)*
JANINE FORESTIER	*(Hauts-de-Seine)*
JEAN FRADIN	*(Allier)*
MARC FUSINA	*(Hauts-de-Seine)*
JEAN-FRANÇOIS GRASSET	*(Var)*
MADELEINE GERALD	*(Haute-Vienne)*
ERIC GHEBALI	*(Paris)*
REGIS GOURDON	*(Yvelines)*
MARIE-HELENE GRIGNARD	*(Oise)*
JEAN-MICHEL GUERRE	*(Allier)*
PIERRE GUIGONNET	*(Var)*
RAYMOND HAEFFNER	*(Bas-Rhin)*
FREDERIC HERVO	*(Eure-et-Loire)*
MAURICE JANETTI	*(Var)*
PHILIPPE KALTENBACH	*(Hauts-de-Seine)*
BERNARD LAIGNELET	*(Hérault)*
GUY LECUYER	*(Essonne)*
ALAIN LEFEBVRE	*(Pas-de-Calais)*
JOSEPH LEFOUL	*(Yvelines)*
JEAN-EMMANUEL LE GOFF	*(Finistère)*
JACQUES MANIER	*(Puy-de-Dôme)*
GEORGES MARTEL	*(Val-d'Oise)*
JEAN-CLAUDE MAURIN	*(Gard)*
MONIQUE MIROUSE	*(Haute-Garonne)*
GERARD MOREL	*(Seine-St-Denis)*
MARIE-THERESE MUTIN	*(Côte-d'Or)*
MICHEL NEUMULLER	*(Haute-Loire)*
MARIE-RENEE OGET	*(Côtes-d'Armor)*
FREDERIC ORELLE	*(Loiret)*
PIERRICK PERRIN	*(Côtes-d'Armor)*
JEAN POPEREN	*(Rhône)*
JOSY POUEYTO	*(Pyrénées-Atlantique)*
MARIE-FRANÇOISE POYET	*(Rhône)*
BERNARD POZZOLI	*(Allier)*
JEAN-CLAUDE RAMOS	*(Essonne)*
MARIE-FRANCE RAVERA	*(Essonne)*
BERTRAND REYNAUD	*(Hauts-de-Seine)*
ANDRE ROURE	*(Haute-Loire)*
ANDRE RUIZ	*(Hérault)*
JEAN-ALAIN STEINFELD	*(Seine-Saint-Denis)*
JEAN-MICHEL TESTU	*(Indre-et-Loire)*
JANINE TILLARD	*(Paris)*
JEAN-YVES VAYSSIERES	*(Seine-Saint-Denis)*
THERESE VENEL	*(Pas-de-Calais)*
JEAN-BAPTISTE VIALLON	*(Côte-d'Or)*
ALAIN VIDALIES	*(Landes)*

Coll. Fondation Jean Jaurès

• CANDIDATURES AUX ORGANISMES CENTRAUX •

MOTION C

CONSEIL NATIONAL ET COMMISSIONS NATIONALES

BERNARD AMSALEM	*(Eure)*
YVES ARNAUD	*(Vaucluse)*
MARTHE ARNOUX	*(Ardèche)*
JACQUES AUXIETTE	*(Vendée)*
ANNIE BAGLIN	*(Calvados)*
DANIEL BARDI	*(Doubs)*
BERNARD BARDIN	*(Nièvre)*
MARCEL BEGEOT	*(Haute-Saône)*
ROLAND BERNARD	*(Rhône)*
NICOLE BERNARD	*(Hauts-de-Seine)*
HUBERT BICEPS	*(Guadeloupe)*
VERONIQUE BINOS	*(Gironde)*
JEAN-PIERRE BLAT	*(Paris)*
LAURENT BLELLY	*(Lot-et-Garonne)*
JEAN-PAUL BLOT	*(Loiret)*
CLAUDE BOIBESSOT	*(Hauts-de-Seine)*
ARMAND BONNAMY	*(Isère)*
ROSELYNE BONNEAU-WALTZER	*(Paris)*
YVONNE BOU	*(Aisne)*
JEAN BOURDIER	*(Isère)*
JEAN-EDOUARD CALESSE	*(Nord)*
GILBERT CAPDORDY	*(Tarn-et-Garonne)*
CHRISTIAN CHANCEAU	*(Haute-Loire)*
GEORGES CLAUX	*(Corrèze)*
BERNARD COMONT	*(Haute-Savoie)*
GUY COUDERC	*(Hérault)*
ALAIN DALENCOURT	*(Yvelines)*
JEAN-JACQUES DANTON	*(Paris)*
THIERRY DAVID	*(Hauts-de-Seine)*
PATRICK DECOME	*(Bouches-du-Rhône)*
CHRISTIANE DEMONTES	*(Rhône)*
BERNARD DERETZ	*(Pas-de-Calais)*
MICHEL DISEZ	*(Côte-d'Armor)*
GERARD DONNOT	*(Haute-Saône)*
PHILIPPE DORTHE	*(Gironde)*
ROLAND DUMAS	*(Dordogne)*
LAURENCE DUMONT	*(Paris)*
DOMINIQUE FAILLARD	*(Bouches-du-Rhône)*
DANIELE FALCOZ	*(Loire)*
GEORGES FERRE	*(Aude)*
BERTHE FIEVET	*(Cher)*
JEAN FILIPPI	*(Paris)*
CLAUDE FLEUTIAUX	*(Paris)*
PHILIPPE FOUSSIER	*(Eure-et-Loir)*
JEAN-CLAUDE FUZIER	*(Var)*
FRANÇOISE GERMAIN	*(Bas-Rhin)*
CLAUDE GERMON	*(Essonne)*
RICHARD GRADEL	*(Nord)*
DANIEL HUBSCHER	*(Paris)*
GUY JARNAC	*(La Réunion)*
ADRIEN JARRY	*(Isère)*
DENYS JAUDON	*(Aveyron)*
MARIE-THERESE JAUREGUY	*(Yvelines)*
BRUNO JULIEN	*(Gard)*
CATHERINE LALUMIERE	*(Gironde)*
THIERRY LAMBORION	*(Aisne)*
ANDRE LE CHEVALLIER	*(Deux-Sèvres)*
PHILIPPE LECORNE	*(Alpes-Maritime)*
JEAN LEROY	*(Isère)*
FRANÇOIS LONCLE	*(Eure)*
JACQUES MAHEAS	*(Seine-Saint Denis)*
PHILIPPE MARCHAND	*(Charente-Maritime)*
YVES MARTINEZ	*(Loiret)*
LOUIS MERMAZ	*(Isère)*
LOUIS MEXANDEAU	*(Calvados)*
LAURENT MICHON	*(Hauts-de-Seine)*
BERNARD MIOLANE	*(Drôme)*
PATRICE NICOLAS	*(Haute-Garonne)*
ALBERT-PATRICE PEIRANO	*(Ardennes)*
JEAN-PIERRE PHILIPPE	*(Isère)*
ANNIE PHILIPPE	*(Paris)*
CHANTAL PIPART	*(Aisne)*
ALAIN POINCHEVAL	*(Pyrénées-Orientales)*
GERALDINE POIRIER	*(Val-de-Marne)*
MICHEL PONDAVEN	*(Calvados)*
JEAN PRADEL	*(Loire)*
RENE PRADEN	*(Gard)*
MICHEL REGNIER	*(Pas-de-Calais)*
ROGER RINCHET	*(Savoie)*
JACQUES SANTROT	*(Vienne)*
GEORGES SARLAT	*(Dordogne)*
DIDIER SCHILTE	*(Yvelines)*
CHRISTOPHE SCHIMMEL	*(Paris)*
WILLIAM SEEMULLER	*(Essonne)*
DOMINIQUE SIMON	*(Ardennes)*
JEAN-MARIE TASSEL	*(Loire-Atlantique)*
RAYMOND TERRACHER	*(Rhône)*
ANDRE VALLINI	*(Isère)*
ELISABETH VINOT	*(Essonne)*
BERNARD ZAOUI	*(Seine-et-Marne)*

Collection Parlementaires

• CONGRES DE PARIS - LE BOURGET •

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour participer au congrès, il faut obligatoirement être en possession d'une carte de délégué, de membre de droit ou d'invité (adressez-vous a votre fédération)

ADRESSE

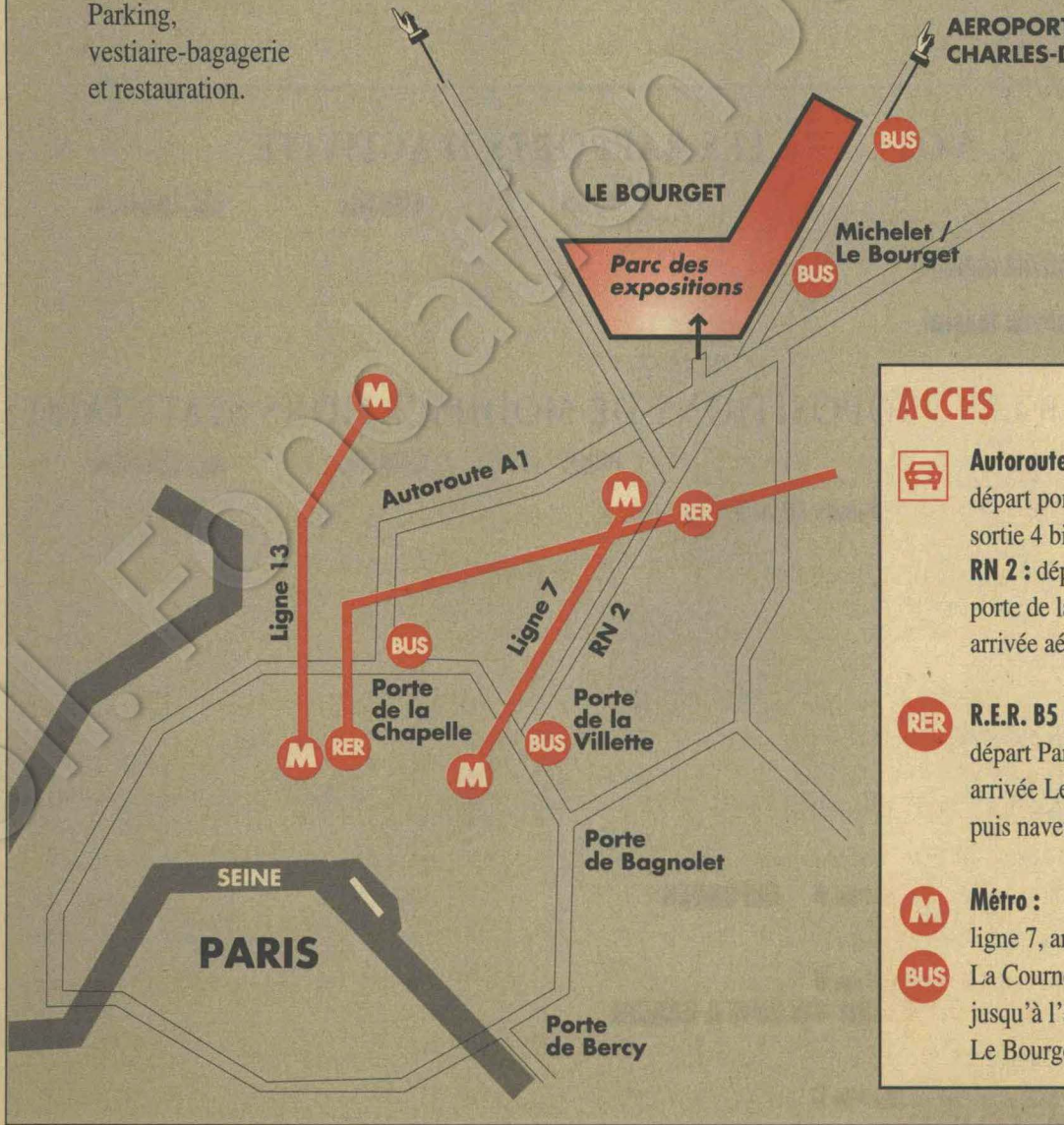
Parc des Expositions
du Bourget,
93350 Le Bourget
Entrée : RN 2, porte 0

DATES ET HORAIRES

Vendredi 22 octobre
de 10 h à 19 h 30
Samedi 23 octobre
de 10 h à 19 h 30
Dimanche 24 octobre
de 10 h à 13 h

SUR PLACE

Parking,
vestiaire-bagagerie
et restauration.



ACCES

Autoroute A1 :
départ porte de la Chapelle,
sortie 4 bis et 5
RN 2 : départ
porte de la Villette,
arrivée aérogare du Bourget.

R.E.R. B5 :
départ Paris gare du Nord,
arrivée Le Bourget / Drancy,
puis navette spécial congrès.

Métro :
ligne 7, arrivée station
La Courneuve, puis **bus** 152
jusqu'à l'arrêt Michelet /
Le Bourget.

Collection Jean Jaurès

BULLETIN DE VOTE INDIVIDUEL

1. VOTE SUR LES MOTIONS D'ORIENTATION

MOTION A : "REFONDER" ☐ →

MOTION B : "FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE" ☐

MOTION C : "UNITE DANS LA CLARTE" ☐

ABSTENTION ☐

QUESTIONS POUR LE DEBAT (Motion A)

1. *La réduction du temps de travail* (p. 12)
   Version 1 ☐ *Version 2* ☐
2. *Commerce international* (p. 21)
   Version 1 ☐ *Version 2* ☐
3. *Des institutions européennes pour décider et orienter* (p. 23)
   Version 1 ☐ *Version 2* ☐ *Version 3* ☐
4. *Les institutions* (p. 25)
   Version 1 ☐ *Version 2* ☐ *Version 3* ☐
5. *Les modes de scrutin* (p. 32)
   Version 1 ☐ *Version 2* ☐ *Version 3* ☐

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amendement(s) présenté(s) en section à la Motion d'orientation choisie	☐	☐	☐

2. VOTE SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITE

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport d'activité national	☐	☐	☐
Rapport d'activité fédéral	☐	☐	☐

3. VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
PROPOSITIONS PRESENTEES PAR LE BUREAU EXECUTIF			
Article 1.2	☐	☐	☐
Article 7.4	☐	☐	☐
Article 7.5	☐	☐	☐
Article 7.6	☐	☐	☐
Article 7.16	☐	☐	☐
Nouvel article 11.22	☐	☐	☐
Nouvel article 14.1	☐	☐	☐
Nouvel article 14.2	☐	☐	☐
Nouvel article 14.3	☐	☐	☐
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION A : "REFONDER"			
Nouvel article 7.4	☐	☐	☐
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION B : "FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE"			
Ajout d'alinéa à l'article 6.6	☐	☐	☐
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION C : "UNITE DANS LA CLARTE"			
Nouvel article 7.4	☐	☐	☐

Collection Jean Jaurès

Directeur de la publication : Jean-Jack Queyranne - Imprimerie : Avenir Graphique / Torcy - N° de comission paritaire : 10889